

Republique Rwandaise  
education Nationale

1 d  
65 p

O m esp

161711980

Pauline  
a classer 12/8181  
Kigali, le 16 juillet 1980

N° 09.00/3228

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI.

A traiter par Jernier  
Date entrée : 21-2-80  
N° Classemant 6790/12:04

Monsieur le Président,

Pensionne  
SEMBEREZI  
me fournir vos avis  
sur ce rapport  
20/11/80

Reform  
30.7.80

J'ai l'honneur de Vous transmettre pour information le rapport de mission effectuée par les fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale et de celui de l'Intérieur dans la Préfecture de Cyangugu ayant pour objet de dresser l'inventaire des difficultés rencontrées et les vraies causes du retard des constructions scolaires dans cette Préfecture.

Cette mission qui s'inscrit dans le cadre des mesures à prendre pour améliorer la situation de la mise en place des infrastructures nécessaires à la réforme scolaire a visité plusieurs chantiers scolaires de Cyangugu du 12 au 19 juin 1980 et a relevé certaines anomalies dans l'utilisation des ressources mises à la disposition des Communes pour la réalisation de ces constructions notamment le détournement des matériaux de construction fournis par le Gouvernement.

Il est à déplorer, en outre, le manque d'encadrement des autorités aussi bien préfectorales que communales, cette attitude des responsables constitue l'une des causes principales de la mauvaise utilisation des matériaux, des subsides, des cotisations perçus et de l'Umuganda. C'est pour cela qu'il a été proposé le détachement d'une équipe chargée de supervision et d'encadrement des activités ayant trait aux constructions scolaires car il est inutile de renforcer les moyens si les autorités locales n'ont pas déjà utilisé convenablement les différents apports.

En attendant l'achèvement du processus de contrôle qui est déjà engagé, la reprise des activités d'une façon intensive laisse espérer qu'à la rentrée scolaire 1980-1981 les constructions scolaires pourront être terminées dans cette préfecture.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

MUTEMBEREZI Pierre-Clever,  
Ministre de l'Education Nationale.

Copie pour information à :

- Monsieur le Secrétaire Général du M. R. N. D.  
KIGALI.
- Monsieur le Ministre (TOUS) MIJEUNESPORTS  
KIGALI.
- Monsieur le Préfet de Préfecture CYANGUGU.

VOLUME 18 NUMBER 10

THE AIR FORCE  
OF THE UNITED STATES

1942

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

1000

10

REPUBLIQUE RWANDAISE  
EDUCATION NATIONALE

SITUATION DES CONSTRUCTIONS DES ATELIERS  
SCOLAIRES ET DES CLASSES DANS LA PREFECTURE  
DE CYANGUGU

RAPPORT DE MISSION

12 - 19 juin 1980

REGISTRE DES DÉCHETS

ÉMISSIONS POLLUANTES

ENTRETIEN DES ENSEIGNEMENTS  
PROFESSIONNELS ET DES FORMATIONS  
PROFESSIONNELLES DE LA CÉGEP

DE QUÉBEC

DISPONIBLE EN LIGNE

Document état - 21

TABLE DES MATIERES

---

Introduction .....	1
Avancement des travaux de construction .....	2
Commune de Bugarana .....	5
Cyimbogo .....	8
Gafunzo .....	13
Gatare .....	15
Gishoma .....	20
Gisuna .....	23
Kagano .....	26
Kamenbe .....	30
Karengera .....	33
Kirambo .....	37
Nyakabuye .....	41
Conclusion .....	45
Annexes	

EXHIBIT A - ONE - PAGE

Sixty-four territories of various size and the names of

the capital city or principal town of each

are listed below.

1. Argentina - Buenos Aires

2. Australia - Sydney

3. Austria - Vienna

4. Belgium - Brussels

5. Brazil - Rio de Janeiro

6. Bulgaria - Sofia

7. Canada - Ottawa

8. Chile - Santiago

9. China - Peking

10. Colombia - Bogota

11. Costa Rica - San Jose

12. Czechoslovakia - Prague

13. Denmark - Copenhagen

14. Ecuador - Quito

15. Egypt - Cairo

16. France - Paris

17. Germany - Berlin

18. Greece - Athens

19. Guatemala - Guatemala City

20. Honduras - Tegucigalpa

21. Hungary - Budapest

22. Iceland - Reykjavik

23. India - New Delhi

24. Indonesia - Jakarta

25. Iran - Teheran

26. Iraq - Baghdad

27. Italy - Rome

28. Japan - Tokyo

29. Jordan - Amman

30. Kenya - Nairobi

31. Liberia - Monrovia

32. Libya - Tripoli

33. Madagascar - Antananarivo

34. Malaya - Kuala Lumpur

35. Mali - Bamako

36. Morocco - Rabat

37. Mongolia - Ulan Bator

38. Norway - Oslo

39. Oman - Muscat

40. Pakistan - Islamabad

41. Peru - Lima

42. Philippines - Manila

43. Poland - Warsaw

44. Portugal - Lisbon

45. Romania - Bucharest

46. Saudi Arabia - Riyadh

47. Senegal - Dakar

48. Spain - Madrid

49. Sweden - Stockholm

50. Switzerland - Bern

51. Turkey - Ankara

52. Uganda - Kampala

53. United Kingdom - London

54. United States - Washington, D.C.

55. Venezuela - Caracas

56. Yugoslavia - Belgrade

57. Zambia - Lusaka

58. Zimbabwe - Harare

MISSION D'INVENTAIRE DANS LE CADRE DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

PREFECTURE DE CYANGUGU

1. INTRODUCTION

1.1. OBJET DE LA MISSION.

Le rapport de la mission sur la situation des ateliers scolaires et des classes de 7e et 8e années qui s'est déroulée à la fin du mois d'avril 1980 a montré entre autres que la préfecture de Cyangugu accuse un retard très prononcé dans les constructions scolaires comparativement aux autres préfectures du pays. C'est pour cela que la Commission interministérielle chargée de coordonner les activités relatives à la réforme scolaire a proposé au cours de sa réunion du 29.5.1980, des actions concrètes à mener pour hâter les travaux de construction des classes et ateliers spécialement dans la préfecture de Cyangugu.

Cette mission s'inscrit donc dans le cadre des mesures à prendre pour que la situation s'améliore dans cette région du pays.

L'objet de la dite mission est d'inventorier **les difficultés réelles** que Cyangugu a rencontrées et qui sont à la base du retard dans la réalisation du programme de la réforme scolaire dans le domaine des constructions. Cette visite des fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale et de celui de l'Intérieur devait se faire dans toutes les communes de la préfecture; elle devait donner aux autorités compétentes des indications précises pouvant leur faciliter le travail de la répartition de l'enveloppe allouée à cette préfecture par le Conseil du Gouvernement dans sa séance du 3.6.1980 pour que la rentrée scolaire 1980-1981 puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Les émissaires devaient aussi apporter des éléments pouvant déterminer la responsabilité de chaque partie visée par le programme des constructions scolaires; ces éléments constituent en quelque sorte une préparation de la mission de contrôle qui est prévue dans les prochains jours et faciliteront dans le travail de recherche d'une solution appropriée à chaque cas.

1.2. Composition de la mission.

La mission était composée de 4 groupes. Il s'agit :

GRUPE	! EMISSAIRES	! COMMUNES A VISITER.
A	! HAGUMA Jean ! RUCY/H./ Denis	! KAMEMBE, GISUMA, GAFUNZO
B	! MUNYAKAY/NZA Eugène ! MULINDAB/BISHA Gaspard	! CYIMBOGO-GISHOMA
C	! MUREKEZI Désiré ! NGARUWENIMINA Froduald	! BUGARAMA, NYAKA BUYE, KARENTERA.
D	! NKUNDAYEZU Alphonse SEMIGABO Fidèle	! KAGANO, KIRAMBO, GATARE.

1.3. DÉROULEMENT DE LA MISSION.

- La mission d'une durée de 8 jours s'est effectuée du 12 au 19 juin inclusivement.
- Les émissaires étaient chargés notamment de :

visiter chaque chantier où l'atelier est au plus au niveau de chaînage  
contacter tous les milieux capables de fournir des informations sûres  
concernant le retard dans les constructions : à cet effet plusieurs personnes ont été consultées : les autorités préfectorales, les autorités religieuses, les parents d'élèves, les autorités communales, les maçons, les présidents des conseils techniques, les enseignants etc...  
se renseigner sur l'utilisation des subsides et des matériaux accordés par le Gouvernement.  
estimer les besoins nécessitant une intervention du Gouvernement.

- Pour faciliter le travail, une fiche d'inventaire a été élaborée et les émissaires avaient à la remplir au cours de chaque visite de la Commune. Le questionnaire figurant sur cette fiche constitue l'annexe 1 de ce rapport.

2. Avancement des travaux de construction scolaire.

Les tableaux qui suivent montrent l'état d'avancement des constructions des ateliers et des classes de 7e et 8e années dans chaque Commune de la préfecture de CYANGUGU.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES ATELIERS SCOLAIRES

- 4 -  
ETAT D'AVANCEMENT DES CLASSES DE 7<sup>e</sup> ET DE 8<sup>e</sup> ANS.

COMMUNE	Classe de 7 <sup>e</sup>			Classe de 8 <sup>e</sup>		
	Prévues	Rien fait ! En chantier !	Finissage ! Terminées !	Prévues	Rien fait !	En chantier ! Finissage ! Terminées
BUGELIMA	7	1	1	7	7	1
CYIMBO	13	3	1	6	4	1
GAFUNZO	8	1	1	2	6	3
GATAKE	9	1	1	8	8	3
GISHOMA	6	1	1	2	4	1
GISUTIA	2	1	1	1	5	3
GRANGE	4	1	1	1	2	1
KAMEMBE	6	1	1	6	6	2
KARENGEK	6	1	1	1	5	3
KAKAMBO	7	5	1	1	2	1
NYAKABUYE	5	1	1	1	5	1
T O T A L	80	11	2	28	39	10
				8	8	15
				8	8	16

COMMUNE BUGARAMA.

1. ETAT d'Avancement des constructions scolaires.

1.1. Situation des ateliers.

- a) Rien fait : (Muhehwe - Hangabasha-Nyabihanga)
- b) Elevation des murs : (Shara et Bunyereli)
- c) Finissage : (Bugarama)

1.2. Situation des classes de 7e et de 8e.

Les locaux de 7e n'ont pas de portes et de fenêtres.

La commune n'a rien fait pour les 8e années si ce n'est à Bugarama où il n'y a que la fondation.

1.3. Les Centres visités.

- a. Centre de Muganza : Les travaux sont suspendus depuis longtemps.
- b. Centre de Shara : Les travaux sont suspendus.

Causes du retard.

2.1. Le manque de matériaux de construction

Le bois et les briques se trouvent dans la Commune Gishoma à 25 km.

Le manque de main d'œuvre qualifiée

2.2. Pour toute la Commune, il n'y a que trois maçons valables.

2.3. Le manque de carburant depuis Août 1979 pose le problème de transport.

2.4. La livraison tardive des subsides du Gouvernement.

Il faut se rendre à Cyangugu pour chercher ses subsides et souvent les vérifications ne se font pas à temps souhaité.

2.5. Le manque de financement.

Les subsides du Gouvernement sont insuffisants. Il fallait d'autres sources de financement la commune étant incapable de continuer tous les travaux.

2.6. Difficultés d'accès à certains chantiers : les Centres de Nyabihanga, Muhehwe et Nkangabashi ne sont pas accessibles par route et pour d'autres Centres les routes sont en mauvais état.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

3.1. Tôles

- Quantités reçues = 1.122 tôles
- Quantités utilisées = 352 tôles

176 tôles pour l'atelier de Bugarama.

176 tôles pour l'atelier de Muganza.

Quantités restantes.

1122 tôles - 352 tôles = 770 tôles sont conservés au magasin de la Commune et sont en bon état.

3.2. Fer à béton.

- Quantités reçues : 298 tôles fer à béton
- I96 tôles de 8 diamètres
- I02 fers à béton de 6 diamètres.

Quantités utilisées : 135 fers à béton

Soit 42 fers à béton à Bugarama

41 fers à béton à Muganza

27 " " à Shara

25 " " à Bunyereli

Quantités restantes :

298 fers à béton : 135 fers à béton = 163 fers à béton.

### 3.3. Ciment

Quantités reçues : 595 sacs de ciment

Quantités utilisées : 202 sacs de ciment

Soit 85 sacs de ciment pour l'atelier Bugarama

44 sacs de ciment pour l'atelier de Shara

40 sacs de ciment pour l'atelier de Bunyereli

33 sacs de ciment pour l'atelier de Muganza

Quantités restantes :

595 sacs de ciment - 202 sacs de ciment = 393 sacs de ciment.

Au moment du Contrôle il y a eu 5 sacs de ciment de dépassement.

70% de sacs de ciment sont en mauvais état. C'est dire qu'il y a

278 sacs de ciment détériorés.

## 5. Proposition des solutions par les autorités locales.

### 5.1. Le Bourgmestre :

Le Bourgmestre de la Commune Bugarama demande un financement de 2.000.000

en plus de 1070.000 Frs prévus pour les constructions scolaires en 1980.

Il faut aussi qu'il y ait du carburant nécessaire pour le transport des matériaux de construction; à ce sujet, le Bourgmestre demande la fourniture de 2.000 l d'essence.

### 5.2. L'Inspecteur de Secteur et le président du Conseil de Commune pour l'Enseignement.

Pour que les travaux de constructions scolaires soient menés à bonne fin,

l'Inspecteur de Secteur estime qu'il faut :

- accroître la main d'œuvre qualifiée;
- effectuer un contrôle régulier sur les chantiers
- accorder un financement suffisant
- sensibiliser la population pour la participation à l'Umuganda.

## 6. Observations

### 6.1. Utilisation de l'Umuganda.

Dans la Commune Bugarama l'Umuganda a été consacré spécialement aux activités suivantes :

- La fabrication des briques pour les différents projets de développement.
- L'aménagement des voies d'accès
- Les constructions scolaires.

Toute la population ne participe pas activement à l'Umuganda à cause des jeunes gens qui sont pris en plein temps par le Commerce ambulant.

L'état d'avancement des chantiers révèle que l'Umuganda reste inefficace pour les constructions scolaires. La Commune doit payer la main d'oeuvre pour l'entassement des moëllons et la fabrication des briques.

#### 6.2. Les projets de développement

Depuis 1979 la Commune s'est dotée d'un véhicule, d'un abattoir, de six salles de classe à Bugarama et à Muhehwe, ce dernier centre a été construit avec un financement de l'Eglise des Pentecotistes.

Pour le moment la Commune est en train de construire un tribunal de canton.

#### 6.3. La collaboration avec les autres services.

D'une façon générale, le Bourgmestre est satisfait de la bonne collaboration qui existe avec les autres services pour les constructions scolaires.

Néanmoins, il admet avec regret que le conducteur des Travaux de Constructions scolaires dans ses déplacements arrive dans la commune avec un véhicule vide, n'apporte pas le matériel scolaire ou les matériaux de construction stockés à la préfecture.

#### 6.4. L'aide à accorder :

Le Bourgmestre a demandé une aide de 2.000.000 Frs en plus de 1.020.000 Frs prévues pour les constructions scolaires pour l'exercice 1980.

Avant d'accorder une aide à cette commune, il faudrait commencer par sensibiliser les autorités communales.

Sur 7 ateliers qui devaient être construits, aucun atelier n'a été terminé, sur trois chantiers, il n'y a aucune réalisation de la part de la Commune. Tous les locaux de 8e année sont à construire, les locaux de 7e ne sont pas fermés. Il n'y a pas eu une intervention communale pour financer les constructions scolaires. Cette commune n'a pas beaucoup de projets à réaliser et en cours de réalisation.

Une grande quantité des matériaux envoyés par le Ministère de l'Education reste en stock au bureau communal.

Pour le ciment il reste 293 sacs détériorés à 70 %.

Les travaux sur les chantiers sont abandonnés à cause de manque de financement. Tous les subsides du gouvernement ont été utilisés pour payer la main d'oeuvre, acheter et transporter les matériaux de construction.

La Commune connaît d'autres difficultés d'ordre pratique :

- Trois chantiers ne sont pas accessibles par véhicule.
- Les maçons sont rares; il faut les recruter ailleurs et les payer avec un salaire très élevé. (400 Frs par jour).
- Les matériaux locaux de construction sont très éloignés des chantiers.
- Le bois se trouve à 25 km de la Commune.
- L'utilisation des briques cuites a réduit sensiblement l'aide accordée par le Gouvernement.

## Commune CYIMBOGO

### I. Etat d'avancement des constructions scolaires

#### I.1. Situation des ateliers

Rien fait 2 ( Gihundwe, Mibilizi A)

Fondation : 1 (Mutimasi)

Elevation des murs : 3 ( Cyete, Nyamagana, Murehe)

Chaînage : 2 (Nyakanyinya, Mururu)

Finissage : 3 (Mibilizi B, Mutongo, Cyirabyo)

Les 9 ateliers entamés ou en finissage sont construits en briques cuites avec remplissage de murs en pierres.

#### I.2. Classes des 7e et 8e années.

A Mutongo, 7e année est en briques couverte de tôles mais le local de 8e n'est pas encore commencé; il en est de même aux centres scolaires de Mibilizi B et Mibilizi A. Les centres suivants viennent de construire les locaux de 7e et de 8e : Nyamagana et Murehe.

A Cyete, Mutimasi, Nyakanyinya et Gihundwe les locaux de 7e sont terminés tandis que les classes de 8e sont encore en construction.

A Cyirabyo et Mururu il y a récupération des locaux de 7e; les 8e n'y sont pas encore construites.

Toutes les classes de 7e construites ne sont pas complètement achevées.

### 2. Causes des retards des constructions scolaires

2.1. Manque de briques, moellons aux environs des chantiers : -les moellons proviennent de la localité de NYAMAGANA  
- Les briques proviennent de MUREHE à la frontière avec GISHOMA.

2.2. Les recettes communales sont insuffisantes ( pas de grands marchés, presque pas de gros bétail).

2.3. La Commune doit construire beaucoup d'ateliers.

2.4. La sensibilisation insuffisante du responsable de la Préfecture.

2.5. Le non payement des maçons depuis plus de 9 mois

2.6. L'umuganda n'a pas servi efficacement comme le prévoyaient les directives données en matière de constructions scolaires.

### 3. Utilisation des quantités de matériaux reçus du Gouvernement

Nat.de matér.	Reçu	Utilisés	en stock	
Total	par atel.	Total par atel.	Communal	aux chantiers Observations
		!en moyenne!		!
Ciment	!926 sacs	! 84 sacs	! 748	!+ I20 sacs ! I78 ? !42 sacs !Il y a dans le !stock I8I sacs !* !destinés au !CERA
Ø6 mm	! 308	!	!	!
Ø 8 mm	! 308	!	!	!
Fer à béton	!	!	!	!
Tôles	I666 T.	I5I tôles	444	I48 ! II52 !Les II52 tôles !sont capables de !couvrir 7 !ateliers et il !resterait !II6 Tôles
	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!
	!	!	!	!

\* Dans le stock communal il a été relevé plus de 400 sacs de ciment et pourtant le Bourgmestre avait déclaré qu'il y avait 108 sacs pour des ateliers

I7I sacs pour le CERA

288 sacs

- Le besoin du ciment sur les chantiers exprimés par les maçons s'élèvent à 387 sacs y compris les chantiers qui ne sont pas encore ouvert ( en prenant 120 sacs par atelier non ouvert ).

Ici on voit qu'il y aura un déficit du ciment pour la commune Cyimbogo. Cela est dû aux maçons qui ont dépassé largement les quantités de ciment prévues par atelier. Ils disent qu'ils ont utilisé le ciment dans toutes les constructions qui sont entièrement en pierres et briques cuites.

Pour couvrir tous les II ateliers il y aura un déficit de 32 tôles qui manqueront sur le dernier atelier qui sera couvert.

Par ailleurs il y a 70 tôles qui manquent car elles ne sont ni sur les toits des ateliers couverts, ni dans le stock communal.

De toutes les façons la commune ne pourra réclamer d'autres tôles car il a été donné I5I tôles par atelier et elle utilise I48 tôles par atelier.

#### 4. Proposition de solution données par les autorités communales

4.1. Le gouvernement devrait accorder à la commune CYIMBOGO une aide d'environ 4.500.000 F. Ainsi avec le concours de l'UMUGANDA, elle peut mener à bonne fin les constructions.

Cette somme servirait :

- à payer la main d'oeuvre
- à supporter le transport des briques, moellons et sable.

- 4.2. Il faut augmenter la quantité du ciment car les quantités prévues précédemment ne sont pas conformes avec les réalités sur les chantiers.

4.3. La commune a prévu 200.000 F pour la construction des ateliers cette année sur son budget qui représente 6.995.850 F.

## 5. Observations

## 5.I. Utilisation de l'UMUGANDA.

## L'UMUGANDA a servi

- au transport des briques et moellons des carrières jusqu'à la route, quelquefois jusqu'aux chantiers ;
  - à apporter de l'eau aux maçons;
  - au transport du bois;
  - au terrassement des chantiers;
  - et quelquefois à la fabrication des briques.

La population fait l'UMUGANDA une fois par semaine et simplement l'avant midi, et elle travaille sur le chantier le plus proche.

Dans ces périodes-ci, elle se consacre au creusement des fosses anticruesives et prépare des pépinières pour le reboisement.

L'UMUGANDA dans la commune CYIMBOGO ne s'est pas fait selon les directives données pour être plus efficace. C'est pourquoi nous avons assisté à une plus grande main d'oeuvre sur les chantiers et payée.

## 5.2. Projets de développement et analyse des dépenses effectués dans des projets scolaires.

Projets réalisés	Projets en cours	Projets arrêtés et pourquoi	Source de financement
I <sup>o</sup> réparation de 3 maisons communales			Budget ordinaire
2 <sup>o</sup> 2 classes de 7e en briques, 2 classes de 7e réparées !!			Frais de scolarité
6 classes de 7e construites			
I <sup>o</sup> 6 classes de 8e en construction			Frais de scolarité
2 <sup>o</sup> 1 classe de 7e			Frais de scolarité
3 <sup>o</sup> 3 ateliers			Subsides du Gouvernement
I <sup>o</sup> 6 ateliers			
		Manque de Brique manque de moellons manque d'argent)	Subsides du Gouvernement

### 5.3. Analyse des dépenses effectués en constructions scolaires

- a) En matière financière il ressort les considérations suivantes :  
- Les subsides du Gouvernement n'ont pas servi à ce qu'ils étaient destinées 807.950 F ont servi à l'achat des matériaux locaux, à la construction et au transport de ceux-ci; le paiement des maçons représentant 488.840 F. La commune est encore en dette de 1.506.480 F; les maçons et aide maçons ne sont pas payés depuis octobre 1979.

De plus la Commune a utilisé une main d'œuvre payée très élevé aux chantiers; le nombre de personnes par chantier est d'environ de 18 dont

- 1 chef-maçon

- 7 maçons

- 10 aides-maçons

- L'utilisation des autres recettes (frais de scolarité et intervention communale) sujette à caution.

En se basant aux dépenses effectuées il ressort que 574.434 F rapportés comme dépenses n'ont pas de pièces justificatives ni articles auxquels ils ont servi. Ils ont disparu dans les mains du comptable alors qu'ils auraient servi à diminuer la dette due à la main d'œuvre.

Le comptable ne nous dit pas la destination des ces recettes.

- Les dépenses dues au transport sont forts exagérés et l'abus dans le comptage du kilométrage des véhicules fait que la commune supporte inutilement les frais de transport qui ne lui a pas servi.

b. Gestion des matériaux de construction fournis par le Gouvernement

- Tôles : considérant le nombre d'ateliers couverts et la quantité de tôles qui se trouvent dans le stock communal il y aurait un déficit de 70 tôles qui serait à charge de la commune.

Sur 717 tôles achetés pour les classes de 7e et de 8e nous relevons aussi 82 tôles qui ne sont ni sur la toiture des classes ni dans le stock communal. Ces anomalies devront être régularisées par le responsable de la commune et il s'avère nécessaire d'effectuer un contrôle à cet effet.

- Ciment : Les maçons ont trop gaspillé le ciment sur les chantiers en utilisant autours de 120 sacs pour construire un atelier. Ils ont dépassé largement le normes prévues de 85 sacs par atelier. Ils sont responsables de la mauvaise utilisation de ce ciment car les réalisations sont loin de correspondre avec le nombre de sacs fournis à chaque chantier.

Ex. L'atelier de NYAMAGANA est à 1m du sol.

Les murs ne sont construits qu'avec très peu de ciment, mais le maçon responsable déclare avoir utilisé 65 sacs ce qui est aberrant. Compte tenu du fait que la quantité de ciment prévue par atelier a été dépassée, il reste à se demander si au niveau des chantiers les maçons ne s'approprient pas du ciment qu'on leur donne.

Il y aura donc un déficit en ciment si tous les ateliers prévus sont construits.

La commune n'a pas effectué un contrôle à l'égard des maçons qui n'ont pas respecté les normes prévus; elle devrait supporter une responsabilité à sujet.

Concernant l'UMUGANDA il faut d'ores et déjà que le responsable de la Commune suive les directives y relatives, à savoir la permanence et la rotation des cellules sur les chantiers. Ceci allégerait les dépenses en payement de la main d'œuvre. .../...

#### 5.4. Collaboration avec les autres services.

Au niveau de la Commune le Bourgmestre déclare qu'il y a entente entre les différents organes chargés de la bonne marche de l'Enseignement et de la commune en général (conseil communal, conseil de commune pour l'Enseignement, Inspection des écoles). Seulement il apparaît que le Bourgmestre fait seul et dirige tous les travaux de constructions avec un chef maçon et le conseil communal pour l'Education ne serait pas opérationnel (le Président étant un conseiller).

Au niveau de la préfecture, il y a eu un différend avec l'Inspecteur d'arrondissement et le Préfet sur la qualité du sable de NYAMAGANA (carrière du Bourgmestre) et le conducteur des travaux a tranché cette question en confirmant la qualité de ce sable. D'après le Bourgmestre ce sable prendrait beaucoup de ciment. Le problème de vendre à la commune des moellons par le Bourgmestre a mécontenté aussi les autorités préfectorales. Le préfet a refusé de viser certaines factures d'achat des matériaux locaux de construction.

#### 5.5. Aide à accorder

L'aide à accorder à cette commune serait

- la fourniture d'un moyen de transport;
- l'octroi d'une aide financière pour le payement des maçons et l'achat d'une quantité de briques cuites puisque la commune a beaucoup de chantiers à construire (11) et qu'il lui reste au moins 4 chantiers pour lesquels elle doit procurer presque la totalité des matériaux tels les briques et les moellons.

Avec des nouvelles orientations de l'UMUGANDA la commune devraitachever les constructions.

COMMUNE GAFUNZO

1. Etat d'avancement des constructions scolaires.

1.1. Situation des ateliers.

Fondation : 2 (Mukoma et Cyamuti)

Elevation murs : 1 (Bunyangurube)

Chainage : 2 (Nyakibingo et Bunyenga)

Finissage : 1 (Shangi)

Il est à signaler que pour le moment, les travaux sur tous les chantiers sont arrêtés à cause du manque de matériaux et d'argent pour payer la main-d'œuvre.

1.2. Situation des classes :

- Sur huit locaux de 7e à construire, sept sont déjà terminé et sont en fonctionnement tandis que le 8e est en chantier.
- La construction des classes de 8e n'a pas encore commencé à l'exception d'un seul centre où le chantier est ouvert.

1.3. Tous les six centres scolaires ont été visités par la mission.

2. Causes du retard.

2.1. Manque de matériaux locaux de construction : dans la Commune il n'y a pas :

- d'argile pour la fabrication des briques, il faut aller acheter les ~~briques~~ dans la Commune Kazano.
- sable qui provient de Kirambo ou de la préfecture de Kibuye.
- d'eau près des chantiers

2.2 Carence de la main-d'œuvre qualifiée

2.3 Difficultés budgétaires :

- les recettes ne permettent même pas de payer le personnel communal. D'où dette envers les maçons et les fournisseurs des matériaux de construction (briques...)

2.4 L'Impraticabilité des routes pendant la saison de pluie.

2.5 Difficultés de transport : les frais de location pour le transport des matériaux de construction ne sont pas encore remboursés.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

3.1. Quantités reçues

Tôles : 600

Ciment: 361 sacs

Fers à béton 230

3.2. Utilisation :

Tôles : nombre utilisé : 168 pour couvrir l'atelier de Shangi  
en stock 432

Ciment : nombre utilisé: 226 sacs se répartissant comme suit :

75 pour les ateliers de Bunyenga et Cyambi Cyamuti

26 pour l'atelier de Bunyangurube  
58 pour l'atelier de Shangi  
31 pour l'atelier de Mukoma  
36 pour l'atelier de Nyakibingo  
en stock 361 sacs.

Fers à béton:

Pas de pièces justifiant l'utilisation des fers à béton.

N.B. Les matériaux pour la construction de l'atelier de Mukoma n'ont pas encore été livrés.

4. Proposition de solution par les autorités communales.

L'aide sollicitée se chiffre à un montant de 2.500.000 F se repartissant comme suit :

842.500 F pour le paiement de la main d'œuvre,  
l'achat et le transport des matériaux;

1.657.500 F pour le finissage;  
la Commune pouvant participer pour un montant de 200.000 F en supplément.

5. Observations.

5.1. Utilisation de l'Umuganda

Dans cette commune l'Umuganda en général est utilisé pour le terrassement , le transport des matériaux des constructions, aider les maçons, le transport de l'eau, l'entretien et construction des écoles et des routes, la lutte antiérosive, l'entretien des champs modèles et les reboisements communaux.

5.2. Exécution des projets.

Les projets dans cette commune ne sont pas nombreux :  
l'achèvement du bureau communal et la construction  
des ateliers scolaires.

5.3. Collaboration avec les autres services.

La Collaboration avec les autres services concernés par les constructions scolaires est en général bonne.

Le conducteur des travaux visite souvent les chantiers et donne des directives à suivre pour la bonne marche du service.

Les autorités confessionnelles (catholiques et protestants) ont cédé les terrains pour les constructions scolaires et pour l'aménagement des jardins scolaires.

5.4. Aide à accorder.

Il faut permettre à cette Commune de faire redemarrer les travaux déjà arrêtés de construction scolaire. Pour cela il faut assurer l'achèvement des matériaux de construction jusqu'aux chantiers scolaires et rembourser les frais engagés pour le transport afin de lui permettre de payer au moins en partie les maçons sinon ils ne pourront pas entreprendre les travaux.

COMMUNE DE GATARE

1. ETAT d'avancement des constructions scolaires.

1.1. Situation des ateliers :

Fondations : 4 (Cyiya, Mutongo, Cyavumu et Gitambi)

Elevations murs : 1 (Rugano)

Toiture : 1 (Buhoro)

Finissage : 3 (Karambi, Mbuga, Muramba)

1.2. Situation des classes :

Sur tous les Centres scolaires, exception faite de Cyangugu, (qui a été concédé à Gatare récemment car anciennement il était à la charge de Kirambo) a été construit un bâtiment comportant 2 classes en briques couvertes de tôles galvanisées. Les travaux sont au stade de finissage, les portes et fenêtres n'étant pas encore posées. Actuellement, les élèves des 7e années logent dans les locaux récupérés se trouvant près des centres sauf la 7e année de Muramba qui se trouve à Hanika à 3 Km du Centre principal.

Au centre de Cyavumu, rien n'est encore fait mais on y dispose de vieux locaux qui peuvent être réaménagés.

1.3. Les Centres suivants ont été visités par la mission : Cyiya, Mutongo, Cyavumu, Gitambi; Buhoro, Rugano et Muramba.

2. Causes du retard.

2.1. Difficultés de trouver des matériaux locaux spécialement les briques cuites qu'on achète à Kirambo à 4 F pièce; (les briques adobes sont fabriquées localement, le moëillon et le sable sont disponibles).

- Le reboisement disposant des arbres appropriés pour ces constructions se trouve éloignée de plusieurs chantiers scolaires et le transport semble très couteux. C'est pour cela que la Commune a décidé de les acheter à un taux souvent élevé (jusqu'à 350 F/pièce)

2.2. Le dynamisme de l'ancien bourgmestre de la Commune : les contrats avec les maçons avaient déjà été conclus avant son éviction mais le démarrage effectif de plusieurs chantiers ne s'est effectué qu'avec la nomination du Bourgmestre actuel.

2.3. Carence de la main d'œuvre qualifiée en particulier les maçons : une même personne souvent de la Commune Kirambo est obligée d'entreprendre 2 ou 3 chantiers à la fois et ne dispose souvent pas d'un personnel suffisamment nombreux pour les ouvrir en même temps.

2.4. - Les autorités locales n'ont pas mis des efforts qu'il fallait au début croyant que le Gouvernement allait prendre en charge toutes les dépenses concernant la construction des ateliers, cela provient de la mauvaise interprétation ou du manque de directives.

2.5. - Difficultés d'ordre budgétaire :

La commune a eu à construire un atelier supplémentaire, celui de Gitambi pour lequel elle n'a pas encore bénéficié de matériaux (ciment, fer à béton, tôles) et de subsides.

Une partie des frais de scolarité reste aux mains des enseignants ou

des Maîtres Principaux de Zone.

- La Commune est pauvre

2.6.- Sur certains chantiers les travaux n'avancent pas; il s'agit de :

Cyiya : par manque de moëllon ou briques cuites pour l'élevation des colonnes et par le fait que l'entrepreneur est encore entrain de construire le chantier de Karambi.

Cyavumu: - Le chantier est arrêté depuis 2 mois.

- L'entrepreneur du nom de Ruhiya Jean a 4 chantiers à construire, deux dans la Commune de Gatare et deux autres dans la Commune de Kirambo avec seulement une équipe. Actuellement il travaille sur les chantiers de Kirambo.
- La tranche correspondant aux travaux exécutés sur ce chantier n'était pas encore donnée à l'entrepreneur au moment du passage de la mission.

Mutongo: - Le chantier est arrêté depuis Février 1980

- Ruhiya Jean qui a entrepris ce chantier est occupé à construire les ateliers de Kirambo.

Rugano : - Les travaux sont à la charge d'un même équipe que pour l'atelier de Buhoro qui avance normalement.

Le travail de toiture à l'atelier de Buhoro appartenant aux chantiers, l'équipe de maçons est disponible pour continuer les travaux à l'atelier de Rugano qui, des dires de l'entrepreneur, devaient commencer immédiatement.

2.7. Difficultés d'accès aux chantiers :

- Certains centres ne sont pas accessibles par route; il s'agit de Mutongo (transport de tous les matériaux par tête; 30 minutes de marche à pied de la route) et de Mbuga (transport par tête : 20 minutes de marche à pied de la route)
- D'autres centres ne sont accessibles que par camionnette; il s'agit de: Rugano, Buhoro, Karambi, Gitambi (à 3/4 Km de la grand-route)
- Les chantiers accessibles par véhicule ne sont praticables que pendant la saison sèche.

3. Les matériaux fournis par le Gouvernement.

La situation du stock de matériaux fournis par le Gouvernement est douteuse; en effet l'ancien Bourgmestre avait déjà détourné en 1978 une cinquantaine de sacs de ciment. Rien n'indique si ce lot a été restitué, car le magasin de stock de ciment ne permet pas de savoir la quantité restante, celle endommagée n'ayant pas été reconditionnée. Elle est épargillée par terre. Aucun inventaire de distribution concernant les fers à béton n'est tenu.

Le sujet des tôles, la situation semble normale. On ne peut passer sous silence que, le Bourgmestre actuel, connaissant la situation non claire du stock des matériaux fournis par le Gouvernement, a demandé aux autorités compétentes de procéder à la remise-reprise de ces matériaux avec le Bourgmestre sortant et qu'il n'y a encore aucune suite à cette demande.

Les quantités des matériaux reçus d'après les autorités communales sont :

954 tôles

221 fers à béton

599 sacs de ciment et leur distribution théorique est la suivante :

Centre	Tôles	Fers à béton	Ciment (sacs)
KIRAMBI	I75	I3	60
CYUYA	-	I8	30
BUHORO	I75	24	73
HUGANO	-	I3	57
MEUGA	175	33	81
MURAMBA	I76	-	96
GITAMBI	-	-	30
CYAVUMU	-	-	30
MUTONGO	-	IO	30
T O T A L	701	I32	487

La visite sur le terrain montre que les travaux réalisés sur le chantier de Cyavumu au stade de fondation n'ont pas tenu compte de directives techniques de Ministère; en effet, la fondation devait se faire en moëllon avec du ciment mais les constructions ont été exécutés en moëllon avec une faible quantité de ciment et surtout avec de l'argile. On peut alors se demander la destination des 30 sacs déclarés qui ne sont ni dans le stock de la Commune ni dans celui du centre scolaire.

#### 4. Proposition de solutions par les autorités communales.

Le Bourgmestre a demandé à ce que l'on tienne compte du fait que sa commune qui initialement devait construire 7 ateliers a vu ce nombre porté à 9 et de lui attribuer une subvention en matériaux importés pour les deux ateliers supplémentaires et un montant qui n'a pas été évalué pour supporter le transport et l'achat des matériaux locaux ainsi que le paiement de la main d'œuvre qualifiée.

La responsabilité du Bourgmestre sur les matériaux fournis par le Gouvernement n'est pas engagée aussi longtemps qu'il n'a pas eu d'inventaire de la situation de stock à son entrée en fonction. Il faudrait que ce travail soit fait si ce n'est pas trop tard.

#### OBSERVATIONS.

La Commune Gatare connaît des problèmes inhérents à son relief très accidenté et au manque de ressources financières.

De ce fait l'accessibilité de certains centres scolaires est difficile et plusieurs projets ne peuvent pas avancés à cause des difficultés budgétaires.

#### 5.1. Utilisation de l'Umuganda.

La population effectue dans le cadre de l'Umuganda les travaux de terrassement, le transport de bois de charpente, de briques cuites, de sable et de moëllon spécialement sur les centres scolaires non accessibles par véhicule (routes impraticables pendant la saison de pluie ou pas d'accès du tout), la fabrication de briques adobes et l'amélioration des voies d'accès.

Il est à noter que certains travaux pouvant être exécutés par l'Umuganda ont été rénumérés; c'est le cas notamment de la main-d'œuvre non qualifiée dans la construction des ateliers.

#### 5.2. Exécution des projets.

- Les ressources de la Commune sont représentées principalement par le CPM; La Commune ne peut pas compter sur d'autres recettes car elle ne possède pas de grand marché ni de grand projet pouvant aider dans l'exécution des projets de développement.
- Les projets prévus ont été arrêtés ou n'ont pas pu démarrer à cause des difficultés financières liées à la réforme scolaire. On peut citer :

1. L'agrandissement du Centre de Santé de Gatare
2. L'achat d'une ambulance : les cotisations reçues se chiffrent à 452.700 F ont été détournées et utilisées pour les constructions scolaires.
3. Adduction d'eau et éclairage au centre de santé de Gatare.
4. Coopérative multifonctionnelle.
5. Banque populaire

- Il est à signaler aussi que la Commune connaît des problèmes pour rembourser le crédit lui alloué pour l'achat d'une camionnette (reste à payer un montant de 765.695 F) déjà vieux et pour payer sa contribution au Fond de Développement Communal.

#### 5.3. La collaboration des services.

La Commune n'a pas bénéficié de l'appui des services installés sur son territoire dans les constructions scolaires; d'ailleurs il est à noter que ces services sont limités : il s'agit pratiquement de la paroisse de Hanika, P.P.F et de l'Ocirquinquinat qui n'ont rien fourni. On peut penser que le désintérêt de l'ancien bourgmestre est à l'origine de cette situation.

#### 4. Proposition de solution données par le remplaçant du Bourgmestre

Devant cet état de fait non satisfaisant, les solutions proposées sont les suivantes:

- l'UMUGANDA va être orienté vers les constructions scolaires et suivra les directives tendant à assurer la permanence sur les chantiers.

- puisque les recettes augmentent, la commune va essayer de trouver les maçons qui devront être aidé par la population dans l'UMUGANDA

- La commune va verser les 150.000 F lui demandé par le F.A.C. afin de lui donner à crédit un véhicule qui pourra l'aider dans le transport des matériaux de construction.

#### 5. Observations

##### 5.1. Utilisation de l'UMUGANDA.

L'UMUGANDA a intervenu dans -les constructions scolaires par le transport des moellons;

- la construction d'un pont et d'une maternité toujours par le transport des moellons, briques et bois.

Il se faisait une fois par semaine et l'on n'a jamais pratiqué la rotation de cellules pour assurer la permanence sur les chantiers.

Les maçons et aide-maçons ont été entièrement pris en charge par le budget alloué aux constructions scolaires. En somme l'UMUGANDA n'a pas été exploité convenablement pour le programme de la Réforme scolaire.

##### 5.2. Projets, réalisations et leurs sources de financement

Projets réalisés	Projets en cours	Projets arrêtés et pourquoi	Source de financement
1 <sup>o</sup> Maternité de MUSHAKA			! 5.155.800 F: aide Suisse ! 200.000 F: Commune ! 145.500 F: Cotisation
2 <sup>o</sup> Construction de 7 classes de 7e et 5 clas. de 8e			! Frais de Scolarité
	! 1 <sup>o</sup> construction d'un petit C.S.D! ! + prison communale		! Budget ordinaire ! communal
	! 2 <sup>o</sup> Réalisation de fermettes		! UMUGANDA
	! 3 <sup>o</sup> Construction d'un pont		! 228.500 F: aide de volontaires Hollandais
		! 1 <sup>o</sup> Tribunal de canton ( détournement des cotisations par l'ex. Bourgmestre)	! cotisation de la population
		! 2 <sup>o</sup> Etangs piscoles!	UMUGANDA
		! (arrêtés en faveur des écoles)	! (arrêtés en faveur des écoles)

La commune a intervenu dans tous les projets qui ont été financé par l'aide extérieur (maternité, pont).

La commune a réalisé les constructions des classes de 7e et de 8e avec les frais de scolarité, 2 ateliers avec les subsides et son budget ordinaire.

A cet effet elle a payé les maçons jusqu'actuellement une somme de 284.650 F sur son budget. Sur les frais de scolarité il reste encore un reliquat de 110.949 F qui servirait à avancer les constructions. Les travaux de construction de 2 ateliers ont été arrêtés par manque des briques: on attend qu'elles soient prêtes pour relancer les constructions. L'utilisation de l'UMUGANDA de façon rationnelle aurait dû diminuer les dépenses à la main d'oeuvre.

#### 5.3. Collaboration avec les autres services

La collaboration entre les différents services chargés de la bonne marche de la commune en général et de l'Enseignement en particulier est très bonne.

C'est l'Inspecteur de secteur qui nous a dit la plupart des renseignements dont nous avions besoin.

#### 5.4. Aide à accorder

Le besoin primordial de la commune est le moyen de transport. En deuxième lieu le Gouvernement pourrait voir dans quelles mesures il interviendrait pour aider la commune à payer la main d'oeuvre, pour que la commune puisse achever les ateliers qui restent à construire.

COMMUNE DE GISUMA

1. Etat d'avancement des constructions scolaires

1.1. Situation des ateliers

- Rien fait : 4 (Ntura, Nyarutovu, Kiziba, Bumazi)
- Finissage : 1 (Gitwa - atelier pilote)
- Terminés : 2 (Giheke, Munyove)

1.2. Situation des classes :

5 classes de 7e ont été construites ou récupérées tandis que pour les classes de 8e seulement deux sont disponibles. Il est à noter que les classes récupérées sont en mauvais état.

1.3. Tous les 7 centres scolaires ont été visités par la mission.

2. Causes du retard

- 2.1. - Difficultés de trouver les matériaux locaux sur place spécialement les moëllons, sable et briques. Ces matériaux sont achetés et proviennent des Communes de Karengera et Nyakabuye.
- La Commune ne dispose pas de bois pour la fabrication des charpentes.

2.2. Problèmes de transport des matériaux et difficultés d'accès aux chantiers pendant la saison pluvieuse; pendant la saison sèche, tous les chantiers sont accessibles par route.

2.3. Difficultés budgétaires : la Commune ne parvient même pas à payer son personnel.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

3.1. Quantités reçues :

- Tôles : 1202
- Ciment : 595 sacs
- Fers à béton : 392

3.2. Utilisation

Tôles : Nombre utilisé : 336 pour couvrir 2 ateliers soit 168 par atelier

Nombre en stock : 866

Ciment : Nombre utilisé : 202 sacs soit 103 sacs pour Munyove et  
99 sacs pour Giheke.

Nombre restant : 393 soit 595 - 202

mais seulement 166 sacs sont disponibles dans le stock de la  
Commune c-à-d qu'il y a eu disparition de 227 sacs.

Au sujet du ciment disparu on relève :

148 sacs que la Commune a utilisé pour la construction de son bureau et qui ne sont pas encore restitués

20 ~~sacs~~ prêtés par la Commune au commerçant de Kamembe du nom de CERUDYOGO Zacharie et qui ne sont pas encore remboursés alors qu'il devait les renvoyer en Avril 1979.

Les 166 sacs en stock sont en très mauvais état.

#### Fers à béton

Pas de justification car la distribution a été faite d'une façon désordonnée sans tenir un registre de sortie; les maçons prenaient des quantités qu'ils voulaient.

#### 4. Proposition de solutions par les autorités locales

La Commune demande une subvention de la part du Gouvernement d'un montant se répartissant comme suit :

2.000.000 F pour le paiement de la main-d'œuvre (pour les travaux qui restent à faire à raison de 500.000 F/atelier).

200.000 F pour le paiement de la main-d'œuvre (pour les travaux déjà exécutés et non rénumérés).

476.000 F pour le transport et l'achat des matériaux  
soit un total de 2.676.000 F.

#### 5. Observations.

##### 5.1. Utilisation de l'Umuganda

Les travaux réalisés dans le cadre des constructions scolaires par l'Umuganda concernent surtout le terrassement et le transport de l'eau et des arbres.

L'Umuganda intervient aussi dans d'autres projets ainsi la priorité n'a pas été accordée aux constructions scolaires.

##### 5.2. Exécution des projets.

Plusieurs projets ont été entrepris parallèlement aux constructions scolaires; parmi les plus importants on peut citer :

- la reconstruction de certains bâtiments du CERAR de Giheke
- la reconstruction du tribunal de Kanton de Shagasha qui avait été démolie par le vent.
- la reconstruction du nouveau bureau communal : ce projet a pris la grande partie des ressources disponibles notamment les cotisations de la population et de la coopérative Shagasha.

5.3. Collaboration entre les services.

Les autorités communales se plaignent du manque de collaboration avec le conducteur des travaux de construction scolaire qui ne donne pas de directives techniques aux maçons. Les autres organes administratifs et techniques font preuve d'une bonne collaboration dans le cadre des constructions scolaires.

5.4. Aide à accorder.

Le vrai problème du retard dans la réalisation de ce programme découle du fait que les autorités et la population n'ont pas un encadrement suffisant et ne sont pas suffisamment sensibilisées.

C'est pour cela qu'on constate un manque de dynamisme du Bourgmestre et de la mauvaise utilisation de l'Umuganda. Il est à souligner que tous les travaux sont rénumérés même ceux pouvant être exécutés dans le cadre de l'Umuganda. Il est donc nécessaire de :

- sensibiliser d'abord les autorités communales
- récupérer les matériaux détournés.

En dehors de ce travail de sensibilisation, le Gouvernement devrait intervenir dans le transport des matériaux tandis que le paiement de la main-d'œuvre pourrait se faire dans la mesure où la Commune elle-même puisse fournir un effort dans la réalisation des constructions scolaires.

Commune KAGANO

I. Etat d'avancement des constructions scolaires

I.I. Situation des ateliers

Elevation murs : 1 (Nyanza)

Toiture : 1 (Shara)

Terminé et fonctionne : 1 (Nyamashéke qui est un atelier pilote)

I.2. Situation des classes

- Dans le cadre de l'Umuganda la population a réalisé au centre de Nyanza les travaux de terrassement, de transport des arbres nécessaires, de fixation des arbres dans le sol et il ne reste que la toiture mais les travaux ont stoppé depuis 2 ans, la Commune n'ayant pas encore fourni les tôles nécessaires. Le travail accompli est à recommencer suite aux intempéries.

- Le centre de Shara dispose d'un bâtiment à 3 salles de classe qui est au niveau de finissage.

- Le centre de Nyamashéke, les locaux ont été récupérés et il a suffi d'y effectuer quelques travaux d'aménagement.

I.3. Les centres scolaires qui ont été visités par la mission :

Nyanza, Nyamashéke, Shara.

2. Cause du retard :

2.1. Difficultés de transport des matériaux de construction : la Commune a reçu un véhicule de transport seulement fin avril 1980. Il était donc difficile d'acheminer les matériaux à Shara spécialement.

2.2. Le problème d'ordre budgétaire n'a pas facilité l'acquisition des matériaux locaux et importés qu'il fallait acheter : tôles pour les classes, briques cuites, sable.....

La commune est très endettée; depuis 6 mois, les maçons qui ont travaillé sur le chantier de Shara ne sont pas payés (174.813 F) et les factures impayées relatives aux constructions scolaires représentent une somme de 296.972 F.

80.098 F pour les travaux déjà exécutés sur le chantier de Nyanza ne sont pas encore payés.

2.3. Le chantier de Nyanza ne fonctionne pas depuis 5 mois; les dispositions du contrat avec le maçon-entrepreneur prévoient notamment que la Commune devait livrer tous les matériaux, l'entrepreneur se chargeant de transport et de la main-d'œuvre. La commune devait aussi avoir des liquidités pour ne pas obliger l'entrepreneur de stopper les travaux. Ces deux clauses n'ont pas été respectées par la Commune et l'entrepreneur du nom de SHUMBUSHU Emmanuel a arrêté les travaux; il a demandé à ce qu'on lui donne les 200.000 F envoyés comme subsides par le Gouvernement pour la construction de cet atelier le reste (400.000 F) pouvant être payé à la fin des travaux mais la Commune n'a pas pu le faire.

- 2.4. L'impraticabilité des routes pendant la saison des pluies
- 2.5. Mauvaise interprétation des directives : tout sera pris en charge par le Gouvernement en ce qui est des constructions des ateliers
- 2.6. La Commune a fait une intervention très grande dans la construction de la sous-préfecture, c'est elle qui s'est chargée des travaux de terrassement et de la fourniture des briques cuites qui normalement avaient été prévues pour les constructions scolaires.

### 3. Matériaux fournis par le Gouvernement.

- 3.1. Les quantités des matériaux livrés à la Commune sont :

255 sacs de ciment

410 tôles

(pas de quantités pour les fers à béton qui correspondent à la construction de 3 ateliers scolaires en comptant aussi l'atelier pilote c-à-d. que la Commune a reçu les quantités supérieures aux besoins).

- 3.2. La distribution s'est effectuée comme suit :

Centre	Tôles	Ciment
Nyanza	-	90
Shara	176	131

- 3.3. L'état de stock révèle une anomalie sur la quantité des tôles : il en manque deux tandis qu'en ce qui concerne les sacs de ciment, à Nyanza il reste en stock 20 sacs et le Bourgmestre s'est autorisé à prêter 30 sacs à la sous-préfecture. Le centre de Shara a utilisé aussi une partie de la quantité reçue pour faire le rejoingement des classes (20 sacs). Le stock de ciment à la Commune est en état lamentable car une partie du ciment endommagé au cours de transport et de déchargement n'a pas été reconditionné. Il est donc difficile de savoir exactement la quantité restante mais estimativement ce n'est pas plus de 65 sacs. Considération faite de ce qui précède, on constate qu'il y a plus de sacs de ciment que la quantité livrée par le Gouvernement à moins qu'il ne s'agisse du même stock que la quantité livrée pour la construction d'un CERAI dans le cadre de l'aide de l'UNICEF.

### 4. Proposition de solutions par les autorités communales.

La Commune demande une intervention du Gouvernement pour pouvoir payer ses dettes qui sont de l'ordre de 471.790 F et de donner à Shumbusha la somme restante de 495.276 F pour l'achevement de l'atelier de Nyanza. Ce dernier atelier ne peut être terminé qu'en fournissant à l'entrepreneur 25.000 briques dont la Commune ne dispose pas; cela correspond à une somme de :  
 $3,5 \text{ F} \times 25.000 = 87.500 \text{ F}$  que la Commune aimerait recevoir aussi de la part du Gouvernement.

Au sujet de classes de 7e et 8e années de Nyanza, la Commune a promis de fournir prochainement à la population des tôles nécessaires pour la toiture.

### 5. Observations

#### 5.1. Utilisation de l'Umuganda.

- Les travaux suivants ont été réalisés par l'Umuganda : le terrassement, l'entassement et le transport des pierres pour la fondation, transport du bois, du sable et de la chaux locale.
- L'Umuganda a été aussi orienté dans les travaux de construction de la sous-préfecture de Cyeshu : terrassement- fabrication des briques, fourniture de moëllon .....
- Actuellement les travaux de lutte antiérosive sont considérés aussi comme prioritaires.

#### 5.2. Exécution des projets

Aucun projet n'a été réalisé depuis 1979 : les seuls en vue sont :

- la construction d'un dispensaire vétérinaire : le terrain est déjà choisi mais le projet n'avance pas à cause des problèmes budgétaires.
- la construction d'un CERAI : on se trouve au stade de la préparation des matériaux, les briques sont au stade de fabrication.
- l'aménagement d'une aire d'abattage au marché de Rwesero : on est au stade de la préparation des matériaux.
- la construction d'un centre nutritionnel : on est au stade de préparation des matériaux.

#### 5.3. Collaboration des services.

La collaboration est totale entre les services oeuvrant dans la Commune et au niveau des autorités hiérarchiques. Il est à noter cependant que dans le cadre de collaboration, les frais de scolarité n'entrent pas régulièrement et même pour les sommes qui entrent, l'utilisation reste obscure, c'est pour cela qu'il existe des problèmes entre les enseignants, les maîtres principaux de Zone, l'Inspecteur de Secteur et les autorités communales au niveau de la perception et de l'utilisation de ces frais. Les enseignants, les parents et les autorités scolaires demandent d'être renseignés sur la destination des sommes perçues car ils sont intéressés.

Les organismes se trouvant dans la Commune ne peuvent pas aider dans le cadre des constructions scolaires car ils ont déjà contribué dans d'autres projets réalisés ou en réalisation au niveau communal ou régional :

- Les Soeurs de Mataba ont aidé dans les constructions du Centre de Santé et de la sous-préfecture : elles ont en outre promis une intervention dans la construction du Centre nutritionnel.
- ~~Celi-thé de Gisakura~~ a participé à la construction de la sous-préfecture
- La paroisse de Nyamasheke et les Frères Josephites ne disposent pas suffisamment de moyens matériels pour pouvoir être utiles à la Commune dans ce domaine.

#### 5.4. Aide à accorder à la commune.

La subvention sollicitée par la Commune Kagano pour achever les constructions scolaires paraît très énorme compte tenu des réalisations à faire.

En effet cette commune avait à construire uniquement 2 ateliers, le troisième étant à la charge du Ministère de l'Éducation Nationale. Compte tenu des moyens disponibles et de la proximité des matériaux locaux de construction. Ce programme aurait dû être déjà terminé.

Il est à déplorer la mauvaise utilisation des ressources disponibles (exemple : le taux trop élevé de contrat entre la Commune et l'entrepreneur Shumbusha Emmanuel qui est fixé à 600.000 F pour la construction et le transport d'un seul atelier !!! et le manque de rentabilisation de l'Umuganda).

On ne peut pas dans tous les cas oublier le fait que cette Commune est en fait intervenue pour une grande part dans la construction de la sous-préfecture en s'occupant des travaux de terrassement et en fournissant des briques cuites.

C'est pour cela que l'aide à la Commune pourrait se limiter à la prise en charge éventuelle du transport effectué dans le cadre des constructions scolaires antérieur au 30.4.1980, date qui correspond à l'acquisition d'un camion-benne par la Commune mais cela peut être réalisé par le Préfet avec le budget alloué aux Communes à cette fin.

#### 5.5. Situation des classes.

Comme Nyanza ne dispose d'aucun local pour abriter la classe de 7e année, l'Inspecteur de secteur a été obligé d'aller abriter provisoirement ces élèves dans un local situé à 9 Km du Centre Scolaire à Gisakura (Ocir-Thé).

Les classes de Shara sont encore en construction. Les mesures prises par l'Inspecteur de secteur au sujet de ce centre sont les suivantes :

- déplacer une classe de 1<sup>e</sup> et une autre de 2<sup>e</sup> à une distance de 3 Km du Centre dans un petit local servant normalement de bureau du Conseiller de Secteur.
- déplacer une autre classe de 1<sup>e</sup> et une de 3<sup>e</sup> à une distance d'1  $\frac{1}{2}$  Km du Centre principal dans un petit bureau du Conseiller de Secteur,
- loger provisoirement deux classes de 5e année à Nyamasheke.

Comme on le voit, ce centre de Shara est très dispersé et sa structure est plus théorique que réelle.

#### 5.6. L'atelier de Nyamasheke

Cet atelier a été construit dans le cadre des ateliers pilotes et tous les travaux ont été financés par le Ministère de l'Education Nationale. Il est déjà fonctionnel depuis septembre 1979, date de son achèvement, mais la visite sur les lieux a montré que les constructions ont été mal réalisées.

- le pavéement est en démolition par le fait qu'il a été construit sans respecter les techniques de construction et le taux de mélange ciment/sable. Il a été utilisé une très faible quantité de ciment.
- Il n'y a pas de mastic sur les carreaux des fenêtres qui ne sont soutenus que par de petits clous.
- Une des portes est sans poignet et ne tient pas comme il faut car il manque de crochets pour tenir les encadrements,
- le barza est mal aménagé.

COMMUNE KAMEMBE

- Avant de visiter la Commune, la mission a d'abord pris contact avec le Substitut Chef de Brigade de Cyangugu pour s'informer sur la situation dans cette commune, la justice ayant ouvert un dossier sur le vol et la mauvaise utilisation des matériaux de construction fournis par le Gouvernement par les autorités communales. Il paraît que le Bourgmestre aurait détourné le ciment en le vendant à certains commerçants ou en l'utilisant dans ses constructions. Actuellement l'enquête continue mais certaines preuves montrent qu'il y aurait eu effectivement un détournement.

1. Etat d'avancement des constructions scolaires.

1.1. Situation des ateliers :

Rien fait : 1 (Rwahi)

Fondation : 2 (Muhalil et Nkombo)

Finissage : 1 (Gihundwe I)

Terminés : 2 (Rusunyu et Nkanka, ce dernier est un atelier pilote)

Aucun atelier ne fonctionne.

1.2. Situation des classes.

- Gihundwe : 1 classe de 7e A est achevée et 1 classe de 8e A en construction.

- Rusunyu : 1 classe de 7e A est achevée.

la construction d'une classe de 8e A n'est pas encore commencée.

- Muhalil : 1 classe de 7e A est disponible; la construction d'une classe de 8e A n'est pas encore commencé.

- Nkanka : 1 classe de 7e A est disponible; il y a un début de terrassement pour 1 classe de 8e A.

- Rwahi : 1 classe de 7e A et 1 classe de 8e A sont terminées.

- Nkombo : 1 classe de 7e A est disponible.

1.3. La mission a visité cinq centres scolaires. Le Centre de Nkombo qui se trouve sur l'île Nkombo n'a pas été visité.

2. Causes du retard.

2.1. Manque de financement.

La Commune de Kamembe n'a pas reçu de subside du Gouvernement à l'exception de Nkombo qui a eu 300.000 FRS.

2.2. Manque de matériaux sur place (briques + sable)

2.3. Manque de collaboration entre le Préfet et le Bourgmestre  
et le Préfet n'approuve pas les dépenses engagées pour assurer la continuité des travaux relatifs à la construction des bâtiments scolaires.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

3.1 Quantités reçues

Tôles : 832

Ciment: 595 sacs

fers à béton : 200

3.2 Quantités utilisées

Tôles : 356 pour couvrir les ateliers de Rusunyu et Gihundwe.

(la Commune a fourni pour chaque atelier une tôle transparente).

En stock : 526

Ciment : - nombre utilisé : 299 sacs se répartissant comme suit :

128 sacs pour Gihundwe

115 sacs pour Kusuryu

29 sacs pour Nkombo

27 sacs pour Muhali

85 sacs ont été remis au conducteur des travaux

c-à-d donc qu'il y a eu  $299 + 85 = 384$  sacs

qui sont sortis du stock de la Commune.

- En stock : 211 sacs

- Il manque 9 sacs qui ont été détournés par la Commune et qui donc doivent être remboursés.

Fers à béton :

Sur les quatre chantiers en construction, il a été utilisé à chaque atelier 25 fers à béton de 8 mm de diamètre et 25 autres de 6 mm.

4. Proposition de solutions par les autorités locales.

Il y a un manque de collaboration manifeste entre les autorités communales et préfectorales ; cet état de fait ne favorise pas la bonne marche des projets notamment celui des constructions scolaires. Le Bourgmestre souhaite qu'il y ait une bonne collaboration mais ne propose pas comment en pratique cela peut se réaliser.

Le Bourgmestre demande une subvention dans la construction des ateliers; cette Commune n'a reçu que 300.000 F pour l'atelier de Nkombo, elle a été considérée comme Commune ayant beaucoup de ressources.

5.1. Utilisation de l'Umuganda.

Dans le cadre de l'Umuganda, la population construit les écoles, entretient les routes et fait la lutte antiérosive.

5.2. Projets de développement.

Les projets en cours sont la poursuite des constructions scolaires et la construction d'une prison communale.

5.3. Collaboration avec les autres services.

- Il y a une bonne collaboration entre le Bourgmestre et les autorités confessionnelles et les autorités scolaires.

- Il n'y a pas de collaboration entre le Préfet et le Bourgmestre.
- Il y a une mauvaise collaboration entre le Bourgmestre et le Comptable qui ne se respecte pas aux ordres du Bourgmestre.  
Le Comptable ne tient pas à jour la Comptabilité communale et ne garde même pas les documents au bureau. Raison pour laquelle nous n'avons pas pu trouver les données chiffrées pour les différentes réalisations. C'est ainsi que l'aide demandée au Gouvernement ne peut pas être spécifiée.

5.4. Comparaison des dépenses et des réalisations.

Nous avons constaté qu'il y a eu excès dans l'utilisation du ciment reçu 128 sacs de ciment pour un atelier et 115 sur un autre atelier alors que le MINEDUC a prévu 85 sacs de ciment pour chaque atelier.

COMMUNE KARENGERA  
=====

1. Etat d'avancement des constructions scolaires.

1.1 Situation des ateliers

-Rien fait : 1 (Nyabitimbo)

-Elevation des murs : 1 (Kamonyi)

-Toiture : 2 (Bweyeye et Karengera)

-Finissage : 2 (Mwezi et Rwabigege)

1.2 Situation des classes de 7<sup>e</sup> et de 8<sup>e</sup>

Les 7 locaux de 7<sup>e</sup> sont terminés. Pour la 8<sup>e</sup> année, il y a encore 3 locaux à construire.

1.3 Les centres visités:

Centre de Mwezi: il n'y a pas de pavement, les portes et les fenêtres ne sont pas fixées.

Centre de Karengera: les travaux sont en cours; on était en train de poser la charpente lors du passage de la mission.

2. Les causes du retard

2.1 Le financement insuffisant (cfr annexe 4)

2.2 Le manque de matériaux locaux (briques et sable)

2.3 L'enclavement de la Commune: les routes sont en mauvais état et praticables pendant la saison sèche.

-Le centre de Nyabitimbo n'est pas accessible par route

2.4 L'absence de véhicule appartenant à la Commune pour le transport des matériaux.

2.5 Le rendement insuffisant de l'Umuganda.

2.6 La Commune est très vaste et les matériaux locaux sont généralement éloignés des chantiers.

2.7 La main-d'œuvre qualifiée n'est pas disponible exception faite de Mwezi.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement

3.1 Quantités reçues

Tôles : 880

Ciment : 460 sacs

Fers à béton : 336

3.2 Quantités utilisées

Tôles: nombre utilisé: 490

en stock : 160 sur le chantier de Nyabitimbo

10 sur le chantier de Bweyeye

220 au bureau Communal.

Ciment: nombre utilisé: 232 sacs soit 55 sacs sur le chantier de Mwezi

65 sacs sur le chantier de Bweyeye

63 sacs sur le chantier de Karengera

47 sacs sur le chantier de Rwabigege et

2 sacs sur le chantier de Kamonyi.

Quantité restante: 228 sacs. Il y a eu un déficit de 40 sacs c-à-d qu'il y a dans le stock 188 sacs seulement dont la moitié est déjà détériorée.

Fer à béton: quantité reçue: 336

quantité utilisée: 220 soit 63 pour le chantier de Mwezi, 55 pour celui de Bweyeye, 53 pour celui de Karengera et 49 pour le chantier de Rwabidege.

#### 4. Proposition de solutions par les autorités locales.

4.1 La Commune a besoin de 2 000 000 Frs pour que les travaux de constructions scolaires soient terminés en septembre prochain.

4.2 Il faut que la Commune s'acquitte de la dette de 587 300 Frs due aux travaux dans le cadre de constructions scolaires.

4.3 IL faut résoudre le problème de transport des matériaux aux chantiers de Nyabitimbo et de Kamonyi.

4.4 La Commission technique ne fonctionne pas depuis 8 mois à cause du manque des membres. C'est pourquoi le Bourgmestre souhaite que ses membres soient nommés pour que cet organe soit opérationnel spécialement dans l'exécution des projets comme la Réforme Scolaire .

4.5 La population n'est pas dynamique; il faudrait plus de sensibilisation sinon l'Umuganda ne sera pas rentable.

#### 5. Observations

##### 5.1 Utilisation de l'Umuganda

La Commune a une population de 34 000 habitants dont 4 000 contribuables. La population est sollicitée pour trois projets de développement: la lutte anti-érosive, les constructions des routes et les constructions scolaires. Pour les constructions scolaires, la population a exécuté les travaux de transport des matériaux de construction comme les briques et le sable. L'entretien avec les autorités locales montre que le dynamisme pendant l'Umuganda manque. Les gens ne viennent que pour marquer leur présence et ne donnent pas satisfaction.

##### 5.2 Les projets de développement.

-La Commune n'a réalisé que deux projets depuis 1979: un tribunal de Canton et un abattoir. Pour le moment, il y a six projets en cours de réalisation:

- |                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| -bureau de poste commencé en 1978 | -captage des sources     |
| -centre de santé                  | -adduction d'eau         |
| -centre d'animation               | -construction d'un CERAI |

-La Commune n'a abandonné aucun projet.

-Pour l'élaboration et la mise au point de ces projets, le Bourgmestre semble travailler seul puisque la Commission Technique ne fonctionne pas depuis 8 mois.

-Pour les constructions scolaires, outre les subsides du Gouvernement, il y a eu des frais de scolarité (201 500 Fr), l'intervention communale (220 570 Frs) et une cotisation de la population (150 690 Frs).

5.3. Parmi les difficultés invoquées dans le cadre des constructions scolaires on peut retenir :

- le problème de transport la Commune ne disposant pas de véhicule et les matériaux locaux de construction n'étant pas disponibles dans toutes les régions.
- le problème de voies d'accès pour certains centres, le transport de matériaux se faisant sur tête d'homme.

5.4. En ce qui concerne les dépenses engagées dans les constructions scolaires, on peut remarquer que :

- au niveau des apports financiers relatifs à ce projet,
  - la cotisation n'a connu qu'une participation de 40% de la population
  - les subsides du Gouvernement ne représente qu'un tiers du coût estimatif des dépenses totales
  - les frais de scolarité n'ont été donnés que pour 40 % seulement
  - l'intervention communale pour les constructions scolaires ne représente que 220.570 F pour l'année 1979 et que rien n'est prévu pour l'exercice 1980.
- le comptable de la Commune engage certaines dépenses sans l'accord du Bourgmestre; il reste à savoir l'authenticité et le bien fondé des dépenses dans cette commune.
- la Commune connaît une dette de 587.300 F pour l'achat et le transport des matériaux ainsi que le salaire de la main d'œuvre.  
Un contrôle financier dans cette commune s'avère nécessaire car la gestion des fonds reçus n'a pas été faite en tenant compte des directives y relatives.
- le maître principal de Zone de Rwahidege a détourné un montant de 50.000 F des frais de scolarité et a contracté un contrat avec la commune pour entreprendre la construction des ateliers de Rwabidege et de Kamonyi. Il paraît qu'il n'a pas payé les maçons alors qu'il a déjà perçu les frais pour les travaux exécutés. Cet attitude est anormale pour quelqu'un qui est engagé dans les opérations de la réforme en l'occurrence un MPZ, cette situation est à suivre de près pour que les mesures appropriées soient prises à l'égard de ce MPZ.

5.5. - Il faudrait une supervision au niveau préfectoral d'autant plus qu'actuellement l'Inspecteur d'Arrondissement n'est pas encore nommé.

- Le conducteur visite les chantiers mais ne contacte jamais l'autorité communale pour élaborer le travail d'évaluation en commun, le Bourgmestre se sent abandonné à lui-même.

#### L'aide à accorder

Le Bourgmestre demande un montant de 2.000.000 F pour que les travaux de constructions scolaires soient terminés en septembre prochain.

Avant d'accorder une telle aide il faudrait :

- " effectuer un contrôle financier dans la commune
- " constituer une commission technique dynamique
- " sensibiliser l'autorité communale.

COMMUNE KIRAMBO.

1. Etat d'avancement des constructions scolaires.

1. 1. Situation des ateliers :

Elevation murs : 2 (Yove et Kanjongo)

Toiture : 1 (Gahisi)

Finissage : 4 (Kibogora, Rangiro, Gitongo et Ruheru)

N.B. : L'atelier de Gahisi est couvert mais les murs intérieurs ne sont pas montés.

1. 2. Classes :

Rangiro : 1 local de 7e année seul est disponible

Kibogora : les locaux pour la 7e et la 8e sont disponibles.

Ailleurs rien n'est fait pour les classes de 7e et de 8e les efforts ayant été concentrés sur la construction des ateliers; les classes de 7e sont actuellement logées dans les locaux provisoires.

1. 3. Les centres scolaires suivants ont été visités par la mission :

KIBOGORA, GAHISI, RANGIRO, GITONGO et YOVE.

2. Causes du retard.

2. 1. Difficultés de transport des matériaux de construction pour des centres très éloignés de la partie où ces matériaux sont localisés (près du bureau communal)

2. 2. Impraticabilité des voies d'accès pendant la saison de pluie pour les centres de Rangiro, Ruheru, et Yove : Ce dernier n'étant accessible que par camionnette. Les Centres de GAHISI ET K/ NJONGO sont respectivement à 30 et 90 minutes de marche à pied des voies d'accès; là le transport des matériaux doit se faire à pied.

2. 3. Insuffisance budgétaire de la commune : elle est endettée : 65.000 FRS pour le transport et finissage de l'atelier de Kibogora et son personnel n'est pas payé depuis 4 mois.

2. 4. Certains chantiers sont actuellement arrêtés; il s'agit de :

Yove : par manque de matériaux locaux de construction

Gahisi : Le maçon entrepreneur, qui est originaire de Kibuye, a déserté sans même avoir payé la main-d'œuvre qui y a travaillé.

Rangiro : cfr Gahisi (il s'agit d'un même entrepreneur).

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

3. 1. Les quantités des matériaux livrés à la Commune sont :

882 tôles

392 fers à béton

600 sacs de ciment dont 5 doivent être récupérés par le conducteur des travaux.

Il est à remarquer qu'actuellement l'Unuganda est sollicité par plusieurs projets notamment la lutte antiérosive, construction de centre de santé etc... Comme l'a souligné le Bourgmestre, il faudrait plus d'une année pour l'exécution des tâches de constructions scolaires et cette année en cours ayant été baptisée celle de la conservation des sols, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage insiste à ce que la priorité soit accordée aux projets ayant trait à la protection du sol. D'où dispersion des efforts.

#### 5.2. Exécution des projets.

Les projets que la Commune aurait réalisés mais qui ont été arrêtés ou pas commencés sont notamment :

- la construction d'un bureau communal
- la construction d'un C C D F P.

Le seul projet que la Commune a réalisé depuis 1973 est la construction d'un dispensaire à Yove tandis que celui d'adduction d'eau pour le Centre de négoces de Kirambo est en négociations et le début d'exécution est très proche.

#### 5.3. Collaboration avec les services.

Tous les services se trouvant dans la commune collaborent activement avec le Bourgmestre; cela se concrétise dans l'apport et les promesses de certaines associations dans le cadre notamment des constructions scolaires :

- l'Eglise méthodiste de Kibogora a construit 6 salles de classe;
- le Diocèse de Nyundo a promis de prendre en charge la construction d'un centre scolaire à Tyazo qui dispose actuellement de très vieux bâtiments.

- Le Projet pilote forestier de Kibuye (P P F) qui dispose d'un atelier de menuiserie et des parcelles de reboisement dans la région a promis une aide de 200.000 F qui n'est pas encore livrée.
- D'autres services ont été sollicités mais on attend encore la réponse.

Au niveau des services communaux à tous les échelons la collaboration est totale.

#### 5.4. Aide à accorder.

Comme on le constate sur le tableau des dépenses en annexe 3, la Commune de Kirambo a utilisé plus de la moitié des dépenses au transport des matériaux; (soit 1.266.669 sur un total de 2.231.265 F) ce qui semble anormal quand on se rappelle que les matériaux de construction se trouvent dans la Commune même. Dans l'immédiat et en attendant le contrôle de l'utilisation des moyens matériels alloués à la Commune pour cette opération, il faudrait prendre en charge le transport des matériaux restants à transporter tandis que les dépenses déjà réalisées sur ce chapitre devront être supportées en tout ou en partie par les fonds envoyés par le Gouvernement à la préfecture pour aider les Communes dans ce transport.

COMMUNE NYAKABUYE.

1. Etat d'avancement des constructions scolaires.

1.1. Situation des ateliers.

- élévation des murs = 1 (Matare)
- Toiture = 3 (Nyakabwende, Nyamubembe et Runyanzo)

1.2. Situation des classes de 7e et de 3e.

Tous les locaux de 7es sont terminés.

Il n'y a pas de locaux de 8e si ce n'est au Centre scolaire de Nyakabwende.

1.3. Les centres visités.

La mission n'a visité que le chantier de Nyakabwende, les travaux sont suspendus depuis longtemps.

2. Les causes du retard.

2.1. Problème du manque de matériaux:

- la Commune est obligée d'achever les briques cuites chez les privés car la population locale ne sait pas les fabriquer elle-même.
- Les moëllons se trouvent à 20 km
- Le sable se trouve à Cyangugu à une distance de 25 km .

2.2. Les salaires de la main d'œuvre sont liquidés tardivement au niveau de la préfecture. De là les maçons ne viennent pas régulièrement.

2.3. Les routes sont impraticables pendant la saison de pluie.

2.4. A Nyakabwende la toiture du Centre a été emportée par le vent ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires imprévues.

2.5. La construction d'un Centre de santé par les Einois et d'un abattoir par la Commune a réduit la main d'œuvre de la population qui s'occupait du transport des matériaux et du terrassement pour ce Centre.

2.6. Manque de dynamisme de la population lors de l'Umuganda.

2.7. Difficultés budgétaires :

- le financement est insuffisant.
- L'Inspecteur de Secteur Karegera-Nyakabuye a détourné 270.000 Frs des frais de scolarité de Nyakabuye; il est pour le moment en prison pour 1 année.
- Le receveur communal a détourné 312.000 Frs de la Commune: il est pour le moment en prison pour 2 ans.

3. Utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement.

Quantité de matériaux reçus

tôles .... 527 reçus

fer à béton.. Le Bourgmestre ne sait pas.

ciment... 293 reçus

#### 6.2. Les projets de Développement.

Depuis 1979 la Commune a réalisé 5 projets.

1<sup>o</sup> - Un tribunal de Canton      2<sup>o</sup> Un Centre de Formation des Jeunes

3<sup>o</sup> - Un abattoir pour le marché de la Commune.

4<sup>o</sup> - Quatre locaux scolaires au Centre de Nyamubembe

5<sup>o</sup> - Une route reliant la Commune à l'accès principal vers Cyangugu - passant par Nyamubembe et Nkungu.

Les projets en cours de réalisation sont :

1<sup>o</sup> Centre de Santé

2<sup>o</sup> Un Centre de Métiers de Nyakabuye

La Commune n'a abandonné aucun projet; il n'y a que des avant projets concernant les routes et les ponts à construire mais leur financement n'est pas encore disponible.

Quatre ateliers devaient être construits dans cette Commune. Trois ateliers sont au niveau de toiture, le quatrième est à l'élevation des murs. Quatre locaux de huitième ne sont pas encore construits.

- Les problèmes soulevés lors des constructions scolaires sont notamment :

L'enclavement de la Commune. Les routes sont inaccessibles pendant la saison de pluie.

- Le manque de matériaux locaux sur les chantiers.

Ces matériaux sont éloignés des chantiers à une distance variant de 10 à 25 km.

La Commune a réalisé beaucoup de projets ce qui fait que la population a été sollicitée dans plusieurs domaines. La priorité qui devait être réservée aux constructions scolaires n'a pas été observée par les autorités communales.

La liquidation des salaires de la main d'œuvre s'est fait souvent tardivement.

Ainsi les maçons ne venaient pas régulièrement.

La Commune n'a pas assez de maçons qualifiés.

Il y a eu des détournements des fonds publics. La Commune s'est endettée pendant les constructions scolaires. Le montant s'élève à 506.000 Frs.

Tous les ateliers sont construits en briques cuites. Le coût de ses briques a réduit sensiblement les subsides du Gouvernement.

#### 6.3. Collaboration avec les autres services.

L'équipe de la Commission technique n'est pas au complet.

Il y a beaucoup de membres qui doivent être nommés par le Ministère de l'Intérieur.

Pour l'élaboration et la réalisation des projets le Bourgmestre travaille seul d'autant plus que le comptable de la Commune est encore nouveau.

Le Bourgmestre semble collaborer avec les autres services, mais ses relations avec le conducteur des travaux se limitent à la livraison des matériaux de construction fournis par le Ministère de l'Education Nationale.

#### 6.4. L'aide à accorder.

Le Bourgmestre demande une aide de 1.200.000 FRS pour terminer tous les travaux.

#### 4. CONCLUSION.

Certains problèmes semblent à l'origine du retard accentué dans les constructions scolaires dans cette préfecture. Parmi les plus importants on peut citer :

4.1. - Difficulté de transport des matériaux locaux de construction qui ne sont pas en général disponibles dans toutes les régions de la préfecture. Le tableau de l'annexe 2 montre qu'il faut pour que les travaux reprennent ou continuent d'avancer déplacer au minimum les quantités suivantes :

1478,2  $\frac{3}{4}$  m<sup>3</sup> de moëllon sur une distance totale de 318 km

9862  $\frac{3}{4}$  m<sup>3</sup> de sable sur une distance totale de 981 km

804700 briques sur une distance totale de 782 km

247,2  $\frac{3}{4}$  m<sup>3</sup> de gravier sur une distance totale de 388 km et

4656 arbres sur une distance de 148 km.

(les distances à parcourir dans le cadre des travaux communautaires pour le transport des matériaux ne sont pas souvent prises en considération).

- Pour résoudre ce problème de déplacement, il faut que le Gouvernement prévoie un charroi de camions - bennes et de camionnettes ainsi que le carburant nécessaire (la région n'est pas alimentée en carburant depuis longtemps) pour effectuer le transport de ces matériaux qui doivent être fournis par les communes, qui devront dans certains cas les acheter, et entassés dans le cadre des travaux communautaires (s'ils sont dans la commune).

- Dans ce travail, certaines communes pourront éprouver des difficultés; il s'agit particulièrement de 2 catégories de communes :

\* les communes dont les centres scolaires ne sont pas accessibles et qui devront effectuer le transport vers ces centres à pied. Dans ce cas, l'Umuganda sera principalement sollicité pour le transport de ces matériau et l'intervention du Gouvernement pourrait s'étendre aussi dans l'acquisition des quantités à acheter.

\* Les communes ayant un nombre élevé d'ateliers à mettre encore en place; le Gouvernement pourra intervenir dans l'achat des matériaux et particulièrement des briques dont le coût semble très élevé et insupportables pour ces communes-là.

4.2. - Difficultés financières des Communes qui ne parviennent pas à supporter le coût de la main d'œuvre. Sur ce point il faut remarquer que le problème est aggravé par le fait que même la main d'œuvre non qualifiée est rémunérée alors que les tâches qu'elle accomplit devraient être réalisées par l'Umuganda en pratiquant le système de rotation des équipes pour assurer la permanence sur les chantiers.

- Les quantités détériorées ou manquant doivent être sous la responsabilité des Communes qui n'ont pas exécutés à temps le programme de construction scolaire, qui donc sont à l'origine de cette détérioration ou de cette disparition des matériaux.
- L'utilisation des quantités supérieures aux prévisions des services techniques du Ministère de l'Education Nationale peut avoir comme origine la nature du sol ou des matériaux locaux utilisés. Dans ce cas le surplus devrait être supporté par le Gouvernement.

Pour permettre aux autorités compétentes de se prononcer sur la responsabilité de chaque partie en cause dans l'utilisation des matériaux fournis par le Gouvernement, il est recommandé de nommer parmi les membres de la mission de contrôle un technicien spécialiste des travaux de construction.

Il faut veiller aussi à ce que les matériaux promis par le Gouvernement soient disponibles au moment où les communes en auront besoin; il faut prévoir d'ores et déjà un complément de ciment et de tôles.

4.5. Un déséquilibre fragrant entre les frais engagés dans les constructions scolaires et les réalisations : la mission de contrôle devra montrer dans son rapport la véracité des chiffres pour permettre aux responsables de savoir la situation réelle pour leur intervention **plausible** ou en vue de poursuivre les coupables.

#### 4.6. L'absence d'encadrement :

- Au niveau préfectoral :
  - \* L'action de l'autorité préfectorale sur les communes n'est pas efficace; en effet les bourgmestres n'ont pas eu des directives relatives aux travaux de construction scolaire; ce qui est souvent à l'origine de la dispersion des efforts au niveau communal;
  - \* Les moyens mis à la disposition de la préfecture pour mener à bonne fin l'opération n'ont pas été utilisés ou l'ont été tardivement ;
- le montant de 1.498.200 F alloué à la préfecture de Cyangugu pour le transport des matériaux locaux de construction est encore sur le compte de la préfecture alors que le problème d'acheminement de ces matériaux jusqu'aux chantiers persiste. Les instructions relatives à l'utilisation de ce montant n'ont pas été clairement communiquées aux bourgmestres (cfr lettre n° 0024/03.09.01/9 du 3 janvier 1980 figurant à l'annexe n° 4).
- Le retard dans le remboursement de déclarations de créance présentées par les bourgmestres en rapport avec l'utilisation des subsides que le Gouvernement a accordé aux communes.

- \* Pour résoudre ce problème, il est urgent de détacher un fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur, aidé par le Ministère de l'Education Nationale, et de l'envoyer en mission dans cette région pour superviser les activités de construction scolaire. Ce fonctionnaire serait chargé de la mission de :
  - a) supervision des activités de construction

Voici la proposition de la mission au sujet du calendrier de la préparation et de la réalisation des actions concrètes à mener pour l'avancement des activités de construction scolaire dans la préfecture de Cyangugu :

Avant le 15 juillet 1980 :

- nomination de l'émissaire chargé de la supervision des constructions scolaires
- fournir à l'émissaire les moyens matériels :
  - charroi de véhicules
  - carburant
  - budget etc...
- désignation des conducteurs des travaux en vue du renforcement des actions réalisées par celui qui est déjà sur place
- départ de l'émissaire et des conducteurs de travaux supplémentaires munis des moyens mis à leur disposition.

Aux alentours du 15 juillet 1980 :

- lancement des opérations par la tenue d'une conférence préfectorale organisée par une mission politique le haut niveau en vue de la sensibilisation des autorités locales.

Aux alentours du 15 septembre 1980:

- Fin des travaux.

Au cours de la même période, la mission de contrôle pourrait effectuer son travail dans les Communes pour avoir terminé avec le mois d'août 1980, cela permettra de terminer toutes les opérations en rapport avec les constructions scolaires y compris les litiges avec les communes ou les individus aux environs du 15 septembre 1980; la période allant du 1er au 15 septembre 1980 étant réservée aussi à la rédaction, à l'exploitation et à la suite à résERVER au rapport de contrôle des moyens mis à la disposition des communes pour l'opération des constructions scolaires.

II. Etat d'accès aux chantiers

12. Utilisation de l'Umuganda en général

13. Quantité de matériaux reçus

tôles .....

fer à béton .....

ciment .....

L'utilisation de ces quantités.

14. Collaboration des services dans le cadre des constructions scolaires

15. Proposition de solutions par les autorités locales

16. Observations de l'émissaire.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES MATERIAUX LOCALS A NYNSPECTER (suite)

Commune	Centre	mœillon	sable	briques	Quantité Km	Quantité Km	Gravier	Km	Quantité	Bois	Km
GIFUNZO	Bunyenge	-	-	! 10 m3 ± 50	! 20.000	! ± 40	! 6,5 m3	! 10	! 140	-	0
	Shangi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nyangurube	-	-	! 9 m3 ± 50	! 28.000	! ± 40	! 6,8 m3	! 10	! 140	-	0
	Nyakibingo	-	-	! 10 m3 ± 50	! 20.000	! ± 40	-	-	-	140	0
	Paravati	-	-	! 10 m3 ± 50	! 45.000	! ± 40	! 6,8 m3	! 10	! 140	-	0
	Mukoma	-	-	! 10 m3 ± 50	! 45.000	! ± 40	! 6,8 m3	! 10	! 140	-	0
TOTAL				! 49 m3 ! 250	! 153.000 ! 200	! 27,2 m3	! 40	! 700	!	0	
GATE	Rugano	-	-	-	-	-	! 8.000 ! 26	! 6 m3	! 15	! 140	! 15
	Buhoro	-	-	-	! 15 m3	! 16	-	-	-	-	-
	Karembe	-	-	-	! 5 m3	! 20	-	-	-	-	-
	Murembe	-	-	-	! 5 m3	! 10	-	-	-	-	-
	Gitambi	-	-	-	! 25 m3	! 10	! 8.000 ! 10	! 6 m3	! 10	! 140	! 5
	Ciyane	! 10 m3	! 7	! 25 m3	! 2	-	-	-	-	! 152	! 18
	Mutongo	! 10 m3	-	! 25 m3	! 9	! 14.500	! 3	! 6,8 m3	! 6	! 152	! 12
	Mbuze	-	-	! 5 m3	! 6	-	-	-	-	-	-
	Cyavumu	! 10 m3	! 3	! 25 m3	! 4	! 15.000 ! 13	! 6,8 m3	! 12	! 152	! 14	!
TOTAL		! 30 m3	! 10	! 130 m3	! 77	! 45.500	! 57	! 25,6 m3	! 45	! 736	! 64

COMMUNE	Centre	Quantité! Km	Quantité! Km	Briques	sable	sable	Gravier	Bois	Km	Quantité	Km	Quantité	Km	Quantité	Km
										! Km	! Km	! Km	! Km	! Km	! Km
KIGANO															
	Nyame sheke	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	! Shere	-	-	5 m3 ! 10 !	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nyenza	-	-	12 m3 ! 20 !	25.000	-	-	20	6,8 m3!	20	140	0	140	0	140
	TCT/L	-	-	17 m3 ! 30 !	25.000	-	-	20	6,8 m3!	20	140	0	140	0	140
KAMETEE	Gihundwe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nt. nka	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rosurya	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	! N. B.L.	50 m3	0	30 m3	50	45.000	-	50	6,8 m3	0	140	7	140	7	140
	Muheli	50 m3	3	30 m3	50	45.000	-	50	6,8 m3	3	140	0	140	0	140
	Nkombo	-	-	30 m3	50	-	-	-	6,8 m3	0	140	6	140	6	140
	TOTAL	100 m3	3	90 m3	150	90.000	-	100	20,4 m3	3	420	13	420	13	420
KIENGERA	Mwezi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Rwabidege	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nyabitimbo	-	-	11,7 m3 ! 15 !	30.000	-	-	32	6,8 m3	15	150	0	150	0	150
	Kerencera	-	-	-	-	2.000	-	10	-	-	-	-	-	-	-
	Bweyeye	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Kemonyi	-	-	11,7 m3 ! 15 !	15.000	-	-	12	6,8 m3	15	50	5	50	5	50
	TOTAL	23,4 m3	30	47.000	-	-	-	54	13,6 m3	30	-	-	-	-	-

ANNEE 3 : RECETTES-DEPENSES FISCALES AUX CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

	Cotisation	Frais de scolarité	Subsides du Gouvernement	Intervention	Dettes	TOTAL
BUGEREAU						
Recettes	1261.200	276.700	600.000			
Paiement main d'œuvre	84355	255.000				329.355
Achat matériel	192005	350.400				557.405
Transport	77190	173.550				250.740
TOTAL	359.550	737.950				1.137.500
CYMBOGO	Reçues	1.115.355	1.300.000	531.300		2.946.655
Paiement main d'œuvre	56.120	430.340		83.320	1.506.430	2.134.760
Achat matériaux	543.766	339.640		120.250 *		1.003.656
Transport		466.310		360.165		828.475
TOTAL		599.886	1.256.790	563.735	1.506.430	3.966.891

\* dont 99.400 F constituent une dette contractée sans la caisse communale.

RECEPTEES-DÉPENSES relatives aux constructions scolaires (suite)

			Dettes	TOTAL
GISUMA	Recettes	700000		
	Paiement main d'œuvre	67314C	670000	2048140
	Achat matériaux	569225	302948	200000
	Transport		215200	504385
			130950	
			699098	504385
	TOTAL des dépenses	569225	400000	200000
KAGANO	Recettes	473700	386006	1419524
	Paiement main d'œuvre	146470	157050	234685
	Achat matériaux de constructions	252330	99815	274980
	Transport		59000	109920
			49659	49659
	TOTAL des dépenses	458300	396785	559324
KAMEMEE	Recettes	250930	300000	1407410
	Paiement main d'œuvre	124535		
	Achat matériaux			
	Transport			
	TOTAL des dépenses	124535	250980	1407410
				1782925

ANNEXE 4.

/ C O P I E /

/NYA/  
REPUBLIQUE RWANDAISE  
PREFECTURE DE CYANGUGU

Cyangugu, kuwa 3 mutorana 1980  
Nº 0024/03.09.01/9

Bwana Burgmestri wa Komini (Bose)

Bwana Burgmestri,

Kubera ingorane ufite zo gutvara no  
kwegeranya ibikoresho by'iyubakwa ly'amashuli, ndakunenyesha ko usho-  
bora gukodesha inodoka yabafasha nuli iyo milino.

Usabwe rero kureba inodoka ntoya,  
ishobora gusunikwa mu bunyereli kandi ukaranenyesha anafaranga agomba  
gutangwa ku munsi.

Byihutire kugira ngo iyo milino itadindira.

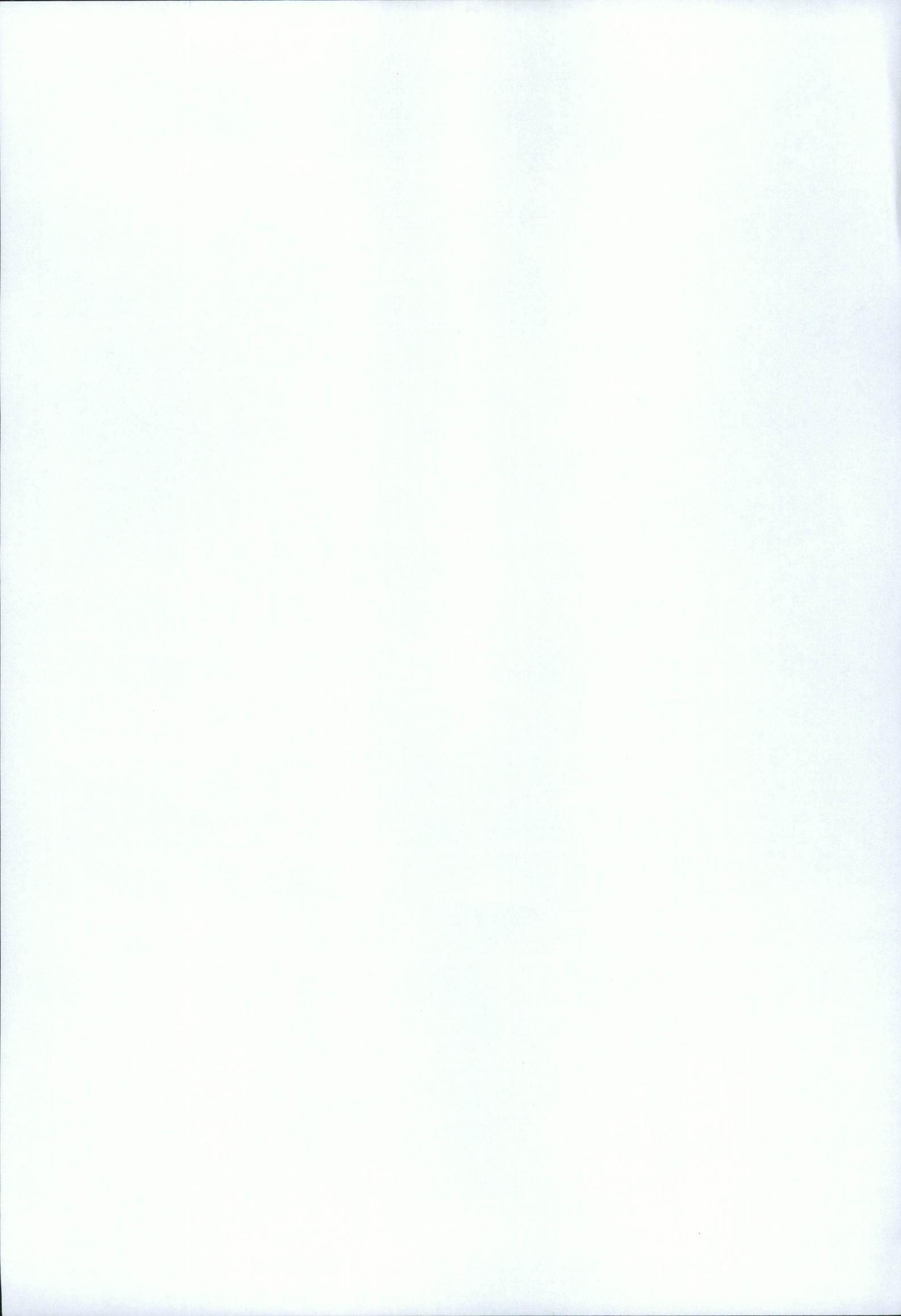
Prefe wa Prefegitura

B. KAGINA

(sé) + cachet.

Binenyeshejwe :

- Bwana S/Prefe wa S/Prefegitura Cyesha  
NYAMASHEKE.
- Bwana Contrôleur des Finances Communales  
CYANGUGU.
- Bwana Inspecteur d'Arrondissement  
CYANGUGU.
- Bwana Conducteur des Travaux de  
Constructions Scolaires  
CYANGUGU.



Republique Rwandaise 1dc  
Ministere de l'education Nationale 48p

Corresp

21 III 1979

Pauline  
A classer

Réaction Fandile -  
11/3/81.

Approches et stratégies de la Réforme et  
l'éducation liées au développement.

Le document nous intéresse d'autant plus qu'ils donnent des conseils que nous pouvons mettre en pratique dans nos centres de formation de la jeunesse. Ces conseils sont:

- intégrer l'éducation au développement rural
- assigner à l'éducation les objectifs de développement rural.
- assurer la promotion de la société rurale et former ses membres à s'adapter; concevoir un enseignement adapté spécialement au milieu rural.
- pratiquer l'éducation culturelle (limuso-karande)
- valoriser le travail manuel et le travail bien fait
- utiliser la langue nationale pour une bonne compréhension de la matière

Ce document relève l'éducation, si nous voulons reformer l'éducation scolaire de notre pays, il nous faut le lier au développement rural qui semblait avoir été oublié.

Je crois que les objectifs que ~~arrive à~~ nos centres de formation doivent être la pratique de ces conseils car si tous nos centres mettent en pratique ce qui est dit dans ce rapport, la jeunesse Rwandaise aura un bon avenir.

Nyilibambe Fébronie 1/16/5/80

(Nyilibambe)

Kigali, le 2/11/1979  
N° 09.00/ 5197

a classer

Mme Pauline Marie Jeanne

Voir annotations du  
Secrétaire

17/11/80

Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
KIGALI

S/C de Monsieur le Ministre de l'Education  
Nationale  
KIGALI

A traiter par	
Date entrée :	7/11/79
N° filet cont.	4236/12 04

Excellence Monsieur le Président,

Exécution trop  
lente -

J'ai l'honneur de Vous transmettre mon rapport de mission effectuée à Antananarivo du 19 septembre au 6 octobre 1979 sur le séminaire relatif aux "Approches et Stratégies de la réforme de l'éducation liée au développement rural".

Ce séminaire, au cours duquel le Rwanda a participé très activement en assurant notamment les fonctions de 1er Vice-Présidence, revêt un cachet particulier dans la recherche des voies et moyens pour réaliser une intégration de l'école au développement spécialement dans nos pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est qui traversent actuellement une étape décisive dans ce domaine.

Les recommandations adoptées à l'issue des travaux montrent l'importance que le séminaire attache à l'échange d'expériences entre les pays représentés et le rôle que doivent jouer les organismes d'aide dans le cadre du développement rural conçu à partir de l'éducation. C'est pour faciliter le suivi du dit séminaire que ces recommandations sont de deux ordres :

- celles s'adressant aux états membres de la sous-région
- celles s'adressant aux organismes spécialement les organismes spécialisés des Nations -Unies.

Je saisie cette même occasion pour souligner à Votre Excellence, l'accent mis au cours du séminaire sur la mise en place d'un organisme permanent de concertation, de coordination et de programmation embrassant les secteurs de développement national concernés par ce problème de l'éducation; cela permet au niveau des services techniques de travailler en tenant compte des programmes établis au niveau de tous les départements,

.../...

de contrôler la mise en application d'une façon globale et intégrée des décisions prises et de développer les contacts et les échanges entre les pays de la sous-région .

En Vous en souhaitant bonne réception, je Vous prie d'agrérer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

NKUNDIYEZU Alphonse  
Chef de Bureau  
Division de la Réforme Scolaire  
et du Recyclage du Personnel.-

Copie pour information à :

-Monsieur le Secrétaire Général  
du M.R.N.D.  
KIGALI



-Monsieur le Ministre (TOUS)  
KIGALI MINITÉUNÈSSE

-Monsieur le Président de la Commission  
 Nationale Rwandaise pour l'UNESCO  
KIGALI

REPUBLIQUE RWANDAISE

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Séminaire Sous-Régional

♦ APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME  
DE L'EDUCATION LIÉE AU DÉVELOPPEMENT  
RURAL "

{ANTANANARIVO 24 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE 1979}

RAPPORT DE MISSION

Présenté par

NKUNDAYEZU ALPHONSE.

SEMINAIRE SOUS-REGIONAL SUR  
" APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME  
DE L'EDUCATION LIEE AU DEVELOPPEMENT  
RURAL" (DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE  
1979)

---

SOMMAIRE

Horaire.....	2
Rapport : Séance inaugurale.....	4
Première séance de travail.....	5
Adoption de l'ordre du jour.....	5
L'Education intégré au développement rural.....	6
Expériences des Etats Membres de la Sous-Région.....	9
Principes pédagogiques.....	17
Education en milieu rural, éducation en milieu urbain.....	19
Educateur : sa formation .....	20
son rôle	
les implications financières	
Le rôle de la communauté.....	21
La langue d'enseignement .....	24
Moyens audio-visuels, relation coût-efficacité.....	26
Problème de financement ;économie et éducation.....	27
La coordination.....	30
Recommandations.....	32
Observations.....	35

Annexes

Annexe I : Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'enseignement secondaire et de l'éducation de base.....	I
---	---

Annexe 2 : Allocution de Monsieur Pierre RAKOTOMALALA de l'UNESCO à l'ouverture du Séminaire.....	5
--	---

SEMINAIRE SOUS-REGIONALE UNESCO

"Approches et Stratégie de la réforme de  
l'éducation liée au développement rural"

ORDRE DU JOUR

Lundi 24 septembre

- |        |   |   |
|--------|---|---|
| 9h     | : | Ouverture officielle par le Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO |
| 11h    | : | Election du Bureau et adoption de l'ordre du jour                                       |
| 14h 30 | : | Education liée au développement rural par M.P.<br>RAKOTOMALALA                          |

Mardi 25 septembre

- |        |   |   |
|--------|---|---|
| 9h     | : | Quels sont les principes pédagogiques de l'éducation liée au développement rural à la lumière des expériences des états membres de la sous-région ? |
| 14h 30 | : | "   |

Mercredi 26 septembre

- |        |   |   |
|--------|---|---|
| 9h     | : | Education en milieu urbain et éducation en milieu rural <ul style="list-style-type: none"><li>- Objectifs</li><li>- Similitudes</li><li>- Différences ( s'il y en a )</li></ul> |
| 14h 30 | : | L'éducateur <ul style="list-style-type: none"><li>- Son rôle</li><li>- Sa formation</li><li>- Conséquences financières</li></ul>  |

Jeudi 27 septembre

- |        |   |   |
|--------|---|---|
| 9h     | : | Le rôle de la communauté                    |
| 14h 30 | : | Visite du Palais de la Reine à Antananarivo |

.../...

Vendredi 28 septembre

- 9h : Langue d'Enseignement  
14h 30 : Faut-il utiliser les moyens audio-visuels ?  
relation coût-efficacité

Samedi 29 septembre

- 9h : Comment résoudre le problème du financement ?  
L'éducation et l'économie  
14h 30 : Visite Miadampahonina

Lundi 1er octobre

- 9h : Comment mener la coordination pour assurer un maximum d'efficacité ?  
14h 30 : Examen du rapport

Mardi 2 octobre

- 15h : Clôture

SEMINAIRE SOUS- REGIONAL SUR  
"APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME DE L'EDUCATION  
LIEE AU DEVELOPPEMENT RURAL"  
(DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 1979) ORGANISE PAR LA  
COMMISSION NATIONALE MALGACHE POUR L'UNESCO EN COOPERA-  
TION AVEC L'U.N.E.S.C.O.

R A P P O R T

1. En exécution du programme de l'U.N.E.S.C.O. tel qu'approuvé par la Conférence Générale à sa 20e session , un séminaire sous-régional ayant pour thème : "Approches et Stratégies de la Réforme de l'Education liée au développement rural" s'est tenu au centre de formation Fokonolona de Moibahoaka à Antananarivo du 24 septembre au 2 octobre 1979, sous la présidence de Son Excellence M. Théophile ANDRIANOELISOA, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base, Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO.

2. Ont participé à ce séminaire les représentants des pays membres de la Sous-région de l'Afrique de l'Est ci - après : Burundi, Madagascar, Maurice, Mozambique, Rwanda et Seychelles.

La Tanzanie qui avait été invitée à participer au séminaire ne s'est pas fait représenter.

La Commission Nationale Rwandaise pour l' UNESCO s'est fait représenter dans les travaux de ce séminaire par Monsieur NKUNDAYEZU Alphonse, chef de bureau chargé de la Réforme Scolaire et du Recyclage du Personnel au Ministère de l'Education Nationale conformément à l'ordre de mission N° I537/OI.04 lui délivré par Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise en date du 17 septembre 1979.

La délégation rwandaise a quitté KIGALI le 19 septembre et est arrivée à Antananarivo le 20 septembre 1979. Cela lui a permis notamment d'assister à la réunion préparatoire au séminaire avec les délégués des autres pays au cours de laquelle ont été discutés l'ordre du jour, la méthode de travail et tout autre point relatif au séminaire. Le retour dans le pays prévu initialement le 5 octobre ne s'est réalisé que le 6 octobre 1979 compte tenu du changement intervenu dans les correspondances aériennes.

3. L'UNESCO était représenté par M. Pierre RAKOTOMALALA, du Secrétariat de l'UNESCO.

SEANCE INAUGURALE

4. Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO a présenté brièvement les raisons et les objectifs du séminaire.
5. M. Pierre RAKOTOMALALA, représentant le Directeur Général de l'UNESCO, a souligné dans son discours l'importance du développement rural comme philosophie du développement: "l'éducation devrait prodiguer les connaissances mais aussi les valeurs et les aptitudes qui permettraient de valoriser et de promouvoir le développement rural et partant national" .

Il estime que le caractère multidimensionnel du développement rural intégré exige une étude sérieuse et une politique d'action clairement définie.

.../...

Le texte de son allocution figure en annexe.

6. Le séminaire a été officiellement ouvert par M. Théophile ANDRIANOELISOA, Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de base, Président de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO, en présence de M. SIMON Pierre et Georges RUPHIN, respectivement Ministre du Développement Rural et de la Réforme Agraire et Ministre de l'Information, de l'Animation Idéologique et des Relations avec les Institutions, et de M. CACOURIS, Représentant-Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement à Madagascar.  
Le texte de l'allocution du Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement de Base figure en annexe du présent rapport.

PREMIERE SEANCE DE TRAVAIL

7. Le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO a invité le délégué du Rwanda à présider l'élection du bureau. Sur proposition du délégué de l'Île Maurice, le Secrétaire Général de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO, M. Hugues RAHARIMANANTSOA a été élu Président du séminaire par acclamation.
8. Les délégués ont ensuite élu les autres membres du Bureau :  
1er Vice-Président : M. Alphonse NKUNDAYEZU (Rwanda)  
2e Vice-Président : Mlle Jennita WIRTZ (Seychelles)  
Rapporteur : M. Daniel BITAGOYE (Burundi)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité avec un amendement remplaçant à l'ordre du jour du mercredi 26 septembre 1979 "le rôle de l'enseignant : rôle pédagogique, sa formation, conséquences financières", par "l'éducateur : son rôle, sa formation, conséquences financières".
10. Par ailleurs, la méthode de travail suivante a été retenue : à l'exception du point à l'ordre du jour du mardi 25 septembre 1979, chacun des autres points sera présenté par une brève introduction ; celle-ci servira de base aux échanges de vue auxquels procèderont les délégués.

## II. L'EDUCATION INTEGREE AU DEVELOPPEMENT

### RURAL

Par M.P. RAKOTOMALALA, Représentant  
du Directeur Général de l'UNESCO

Dans son exposé, M. RAKOTOMALALA a d'abord parlé tour à tour de l'Education, du Développement rural et de l'intégration. Il a ensuite présenté une méthode d'approche et des exemples d'intégration entre Education et Développement Rural. Il a notamment cité, à ce propos, les projets pilote sur le rôle de l'Education dans le Développement Rural mis en oeuvre avec l'aide de l'UNESCO, au Pérou, en Ouganda, au Pakistan et en Irak à raison donc d'un pays par grande région géographique.

En définissant l'éducation, le conférencier a distingué sinon dissocié celle-ci de l'enseignement tel qu'on l'entend quand on parle de "système d'éducation".

L'éducation d'après son étymologie rend apte à évoluer dans la société sans l'aide d'autrui. Elle émane de la société qui la crée. Elle existe par et pour la société. Elle est donc une fin pour chaque membre de la société mais elle est aussi le développement, la survie, le progrès de cette société : Une définition donc très large de l'éducation axée sur l'homme. Cette éducation signifie pour l'homme :

- connaissance ou savoir ;
- aptitudes ou savoir faire;
- comportement ou culture.

Mais aussi toute l'infrastructure telle les structures et les rouages d'un système d'une part, et l'encadrement y compris les éducateurs et le personnel de gestion d'autre part.

Une définition comparable est connée au développement rural dont l'homme est à la fois agent et finalité.

Elle s'appuie sur l'agriculture comme l'éducation sur l'enseignement; mais en même temps il s'en distingue nettement :

L'agriculture n'est que l'une des composantes du Développement Rural; Au même titre et à divers points de vue figureraient l'environnement, l'infrastructure rurale, les communications et le transport, le génie rural etc....

S'agissant des populations rurales et donc de l'homme, interviennent aussi des objectifs de caractère vital tels la santé, l'hygiène, la nutrition mais aussi dans l'ensemble le bien-être, les loisirs dans le cadre de vie rural. Dans ce sens, le développement rural qui est d'abord perçu comme un programme imposé par les données concrètes par le potentiel existant et les besoins des populations ( 65 à 90 % de ruraux) , devient une philosophie du développement.

Intégrer l'éducation au développement rural c'est assigner à l'éducation des objectifs de développement rural. Cela ne signifie pas que tout le système d'éducation devrait être consacré au développement rural. Un thème complémentaire pourrait être par exemple celui des stratégies en matière d'Emploi et de Formation, notamment en milieu urbain.

.../...

Dans ce sens, l'intégration viserait à définir les besoins et les programmes en fonction des données de l'emploi. Sinon, les efforts pourraient conduire au chômage du fait d'inadéquation.

Intégrer l'éducation au développement rural, c'est faire de celle-la une composante, un agent ou un promoteur de celui-ci.

L'éducation devrait dans ce sens assurer la promotion de la société rurale et former ses membres à s'y adapter.

L'adaptation de l'éducation de l'enfant, des jeunes, des femmes devraient tenir ~~des~~ données et des problèmes spécifiques du milieu rural : grandes distances, dispersion de la population, insuffisance d'enseignants en qualité et en quantité, effet négatif des croyances et traditions, parents pauvres et non instruits, loisirs limités dans le cadre de vie rural.

Inversement, le milieu rural avec ses caractéristiques spécifiques : environnement naturel riche et varié, cadre de vie associé à de grands espaces, réservoir de culture traditionnelle, devrait influer sur l'éducation dans toute la mesure du possible.

Le maître devrait être formé, vivre et travailler en parfaite harmonie avec ce milieu, ses populations, ses notables, les parents, mais aussi avec le mode de vie ambiant.

Inversement toute la société rurale devrait lui venir en aide dans l'accomplissement de sa tâche. Les techniciens mais aussi administrateurs, artisans et autres agents de formation (animateurs, vulgarisateurs, moniteurs) devraient y contribuer par des cours, des séances de démonstration, par l'illustration des théories, par des exemples concrets et pratiques de la vie rurale (santé, nutrition, construction, agriculture, l'élevage ect...)

Les parents, et d'une façon générale, les membres de la communauté peuvent, même s'ils ne sont pas très <sup>h</sup>instruits, apporter leur concours dans les travaux physiquement éprouvants de production scolaire. -Ceux-ci peuvent à leur tour bénéficier de cours d'alphabétisation et des cours d'éducation d'adultes dans les locaux de l'école, en dehors des heures de classe -Ils peuvent y organiser des activités communes avec les enfants ( loisirs, manifestations culturelles ou sportives).

L'école s'ouvre au milieu rural par l'effort de tous ordres y compris la conception et la construction de l'école et la coopération de tous. Elle s'ouvre aussi par le fait que l'éducation peut se prodiquer en dehors des locaux de l'école dans les champs, les bois, les rivières, les villages, les marchés, les foyers, les ateliers d'artisans. Cela suppose un lien infrastructuré, organique et fonctionnel entre écoles et milieu rural, des rapports de synthèse entre éducateurs et populations rurales mais aussi entre l'environnement et les programmes.

Ce dernier exemple d'intégration s'exprime en termes de :

I<sup>o</sup>/ - matières et de programmes .

2<sup>o</sup>/ - d'enseignement et d'utilisation systématique des ressources de l'environnement en science et en technologie, les mathématiques s'inspirent des données du milieu rural qu'elles aident de ce fait à connaître et maîtriser. Des thèmes de caractère global (ex. sur un marché, une coopérative, des travaux des champs -) peuvent associer plusieurs matières, à la fois géographie, histoire, instruction civique, sciences naturelles, arithmétique , gestion et comptabilité - A l'intérieur d'une même matière comme l'agriculture, on peut accroître sa culture scientifique, réaliser un programme de production et étudier des thèmes relatifs à la nutrition et à la santé.

.../...

La conception de cette intégration de l'éducation au développement rural peut paraître théorique et sa réalisation opérationnelle poser des problèmes nombreux. Les exemples de tentatives, d'erreurs et de succès ont été donnés par le conférencier - En Ouganda, (pays hôte de l'un des projets - pilote mentionné plus haut) les jeunes ont prolongé certaines de leurs activités de production ou de fabrication à leur foyer respectif et dans certains cas, ceux-ci se sont installés à leur propre compte.

Un résultat spectaculaire a été le changement des esprits en faveur d'une occupation en milieu rural par opposition à l'attraction des villes.

Les programmes scolaires associant étroitement le travail productif, l'investigation et la culture scientifique voire l'invention de procédés ou de technologie d'enseignement ont été mis sur pied. Une grande variété d'activités a été menée à bien, utilisant systématiquement : I<sup>o</sup>) - les locaux

- 2<sup>o</sup>) - les terrains et le milieu
- 3<sup>o</sup>) - des récipients

ainsi des pots, boîtes de conserve vides, des cageots ont servi à expérimenter des cultures et de nombreuses études de spécimens.

Dans la plupart des cas, c'est tout le système d'éducation qui est ainsi mis en cause. Ceci apparaît dans l'enseignement, le rôle des maîtres, la conception des programmes, la construction des écoles, la coordination avec les communautés et les autres services de développement. Par-dessus tout, elle réalise une dialectique difficile entre, d'une part, la prise en compte des ressources, des caractéristiques, en un mot de la spécificité du milieu rural d'une part, l'intégration dans le système national d'autre part - Cette éducation ne doit pas en effet se cantonner au milieu rural ou former uniquement pour ce milieu. Elle est aussi formation au niveau national et formation à la fois spécifique et universelle par le fait qu'elle confert connaissance et aptitude. A aborder le milieu et la société. En d'autres termes, l'esprit est formé à une méthodologie sur l'étude et l'adaptation au milieu qui se trouve être en l'occurrence, rural.

- Intervention des systèmes sociaux et culturels techniques  
Intervenant dans la formation

- Le système scolaire réformé est divisé en 4 cycles correspondant à :

- l'enseignement primaire N.I

durée 3 ans

- le franc secondaire

durée 4 ans

- 1<sup>o</sup> En cycle du secondaire N.III (avec entraînement professionnel)

durée 3 ans

- l'Université

N.IV : 1<sup>o</sup> cycle 3 ans

2<sup>o</sup> cycle 3 ans

3<sup>o</sup> cycle 3 ans

- A la fin de N.I, ceux qui n'ont pas obtenu un certificat obtiennent un diplôme élevé; ils peuvent étudier encore 2 ans de formation professionnelle (FP) avant d'être lancé dans la vie active.

De même à la fin de N.II où on a obtenu 2 ans de FP2.

- La formation permanente devra permettre aux participants de pouvoir s'intégrer dans le système et niveau de N.III et de faire le saut entre le diplôme FP2 et niveau de N.IV dans une période

BURUNDI :

L'effort de développement du pays a obligé les autorités à rentabiliser le système d'enseignement en l'adaptant aux exigences et aux réalités nationales. Ceci a conduit à la mise en place d'une éducation basée sur le développement rural.

I. STRUCTURE

- L'école primaire dure 6 ans et l'âge de scolarité est de 6 ans.
- A la fin de primaire une sélection départage les élèves en deux groupes : - une partie pour le secondaire général, technique ou professionnel
- Une autre partie pour le cycle où sont dispensés les cours polyvalents en vue de les initier à la vie active menée au monde rural.
- L'enseignement secondaire connaît un cycle du tronc commun de 4 ans à l'issue duquel les élèves peuvent s'orienter dans diverses filières compte tenu des besoins du pays et des compétences individuelles.
- L'orientation de l'enseignement technique débute directement après le primaire.
- Suivant les orientations, le cycle orienté du secondaire dure 1 à 3 ans et débouche à la vie active ou à l'enseignement supérieur qui reste ouvert même aux lauréats du domaine professionnel.

2. ORIENTATIONS.

- Depuis quelques années, il a été constaté et delà décidé de tenir compte des réalités nationales dans l'orientation et la définition des objectifs de l'enseignement.
- La ruralisation de l'enseignement primaire est actuellement le mot d'ordre assigné au bureau d'éducation rurale créé dans le but de concevoir un enseignement adapté spécialement au monde rural.
- Dans cet esprit, le Burundi se fixe comme double objectif :
  - Kirundisation de l'enseignement primaire
  - Intégration de l'école dans son milieu (rendre l'école communautaire).
- Pour y parvenir, il a été conçu des programmes intégrés dans le cadre des disciplines d'éveil et des disciplines instrumentables ainsi que de travaux pratiques. A ce sujet il a été institué des coopératives scolaires au niveau de chaque centre.

MAURICE .

I. STRUCTURE.

- L'âge de scolarité est de 5 ans précédée d'un enseignement pré-scolaire
- La durée de l'école primaire est de 7 ans
- A la fin de ce cycle, une sélection permet de départager les élèves en deux parties; la 1<sup>e</sup> partie poursuit l'enseignement général ou technique de 7 ans tandis que l'autre peut suivre le collège technique junior ou l'école communautaire d'une durée de 3 ans chacun.
- L'enseignement supérieur connaît plusieurs orientations dont les principales sont:
  - Institut de Pédagogie
  - Agronomie
  - Ecole Normale etc...

2. PRINCIPES ET ORIENTATIONS:

- Le pays reste très ouvert à l'extérieur et son enseignement permet à ceux qu'il produit de s'intégrer dans les sociétés des pays étrangers. On les retrouve en Australie, Inde, Angleterre...
- Pour cela le système éducatif reste calqué sur les pays qui accordent dans ce domaine une aide substantielle (bourses d'études, professeurs...)
- L'enseignement pré-scolaire sert à compenser les lacunes de l'éducation familiale surtout pour les enfants issus des familles moins nanties.
- L'école primaire vise la vie communautaire dans ce pays qui connaît plusieurs foyers (chinois, indien, africains, arabes.....) et dans lequel tout le monde est appelé à vivre dans la complémentarité.
- La démocratisation de l'enseignement primaire permet de donner aux enfants toutes les chances dans la poursuite de leurs études.
- L'école secondaire d'enseignement général ou technique prépare les enfants à accéder aux études supérieures ou d'occuper des fonctions dans le domaine technique.
- Les écoles communautaires et les collèges techniques (junior) forment pour la vie active.
- A partir de 1980, l'institut de Pédagogie pour la formation des enseignants du secondaire et l'école normale pour la formation de ceux du primaire vont fusionner; le collège technique junior et l'école communautaire connaîtront le même sort pour former des centres vocationnaires.
- Il est à signaler qu'à la fin de l'école primaire, certains élèves deviennent des apprentis dans des petites industries villageoises (vannerie, travaux de bois, de cuir..., la couture...) qui sont disséminées dans toute l'île.
- Les réajustements réguliers des programmes compte tenu des avis des inspecteurs et des utilisateurs permettent à l'enseignement de se tenir à jour de l'évolution des sciences et des techniques.

MOZAMBIQUE.

I. STRUCTURE:

- L'âge de scolarité est de 6 ans précédée d'un cycle préscolaire qui n'est pas généralisé dans tout le pays.
- L'école primaire d'une durée de 6 ans est divisée en deux cycles de type 4 + 2. A la fin de la 4e année, une partie poursuit l'école primaire, l'autre suit les cours du soir dans le domaine professionnel.  
A la fin de l'école primaire, une sélection départage les élèves en deux contingents: l'un pour suivre les études secondaires d'une durée de 5 ans tandis que l'autre fréquente les cours professionnels (cours du soir).
- Les filières s'ouvrent dès le début du secondaire dont certaines conduisent à l'université.
- Le système connaît une forte déperdition et il est à espérer que l'amélioration <sup>et</sup> pourra se faire grâce aux nouvelles méthodes d'enseignement/à la sensibilisation des enseignants quant à leur conscience professionnelle.

2. Principes et PRIORITES en matière d'éducation.

- Les principes fondamentaux qui guident l'enseignement prennent origine dans la lutte armée pour l'indépendance nationale:
  - libérer l'homme et favoriser l'initiative
  - lutter contre l'impérialisme pour la construction d'une société nouvelle.
  - lier l'école et la production, la théorie et la pratique, l'école et la communauté.
  - vivre, produire, travailler collectivement.
- Le Gouvernement en matière d'enseignement s'est fixé comme objectif par ordre de priorité:
  - alphabétisation et éducation des adultes
  - enseignement technique et professionnel
  - enseignement général
- Les écoles ont été nationalisées depuis l'indépendance et c'est le parti qui donne l'orientation générale à suivre.
- L'école doit appartenir à la communauté et les éléments en formation doivent être des producteurs et non seulement des consommateurs.

RWANDA

Après l'exposé sur les inconvenients et la structure de l'ancien système, la description du système réformé a été faite, son historique ainsi que les principes qui ont guidé les autorités à mettre en place ce système :

- adapter l'école aux réalités nationales
  - revaloriser le travail manuel et le travail bien fait
  - développer l'esprit de recherche
  - utiliser notre langue maternelle
  - rentabiliser l'école: finaliser les cycles de formation
  - améliorer les connaissances de notre culture
  - habituer les enfants à la vie communautaire
  - développer le milieu rural.

L'école doit former l'enfant à devenir :

- un citoyen utile à la Nation
  - conscient de ses responsabilités
  - un producteur compétent dans divers secteurs du développement

Les moyens pour y parvenir sont nombreux. Parmi eux on peut citer :

- les efforts de tous : communauté : construction des écoles  
frais de scolarité etc.....
  - commune : paiement de la main-d'œuvre  
transport des matériaux.....
  - Etat : fourniture des matériaux importés  
aide aux communes pauvres etc....

- utilisation du Kinyarwanda qui représente l'identité du peuple
  - la promotion automatique facilitera la scolarisation d'un grand nombre d'enfants,
  - le renforcement des services centraux spécialement ceux chargés de la planification et des programmes ( les bureaux pédagogiques de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire).
  - la mise en place des services de recherche au niveau de la langue nationale ( termes propre, lexique.....). Sur ce point, on peut noter l'opérationnalisation de l'Académie Rwandaise de Culture qui reste à restructurer et la mise à la disposition du public des résultats des recherches linguistiques sur le Kinyarwanda réalisées au sein de l'I.N.R.S.
  - le recyclage des cadres administratifs et pédagogiques et des enseignants
  - la création des Ecoles Normales Techniques et des Ecoles Normales Rurales.

SEYCHELLES

I. STRUCTURE.

Le système scolaire seychellois n'a pas connu de réformes fondamentales mais le souci de l'adapter aux réalités du pays est l'un des préoccupations des autorités. La structure actuelle est la suivante :

- l'école primaire dure 6 ans
- le cycle de l'enseignement secondaire est de 2 ans à la fin duquel les élèves sont divisés en deux parties compte tenu de l'infrastructure existante :
  - la 1e partie, majoritaire, passe dans les écoles spécialisées
  - la 2e partie fait une classe de 3e année du secondaire.
- A l'issue de la 3e année, ceux qui se distinguent doivent encore faire deux ans avant de commencer des orientations terminales d'une durée variable débouchant à la profession. Les autres entrent aussi dans des écoles spécialisées et sont orientés vers les différents métiers.
- l'enseignement secondaire privé, très développé, ouvre la voie aux études supérieures et universitaires.

2. PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES:

Après "la libération" du pays en 1977, il a fallu faire face aux problèmes de l'éducation :

- la nationalisation de tout le système d'enseignement permettra à tous, même aux enfants des moins nantis, d'avoir des chances d'accéder à tous les niveaux d'enseignement, seul l'élément "intelligence" entrant en jeu.
- La codification de la langue maternelle "le créole" permet déjà son utilisation à l'école qui reste actuellement dominée par le français et l'anglais.
- le pays manque actuellement de maîtres à tous les niveaux et la distance entre les îles crée le problème de communication pour permettre à tous les enfants même ceux qui sont sur des îles peu habitées de fréquenter des classes se trouvant sur celles qui connaissent une forte concentration de la population.
- le programme d'alphabétisation est récent mais il manque des encadreurs (40,2% de la population est analphabète).

III. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES DE L'EDUCATION LIÉE  
AU DÉVELOPPEMENT RURAL A LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES  
DES ETATS MEMBRES DE LA SOUS-RÉGION.

- I. Les exposés des différents pays ont fait ressortir la nécessité de s'assurer un système d'enseignement adapté aux réalités et aux besoins nationaux.
  2. Tous les délégués se sont accordés à reconnaître que ce nouveau système d'éducation doit être orienté surtout vers le développement rural.
  3. Certains délégués estiment que les principes pédagogiques doivent répondre aux exigences de cette nouvelle conception éducative qui vise l'épanouissement de l'individu, l'ouverture de son esprit aux réalités qui l'entourent et, par voie de conséquence, son adaptation aux changements dans le temps.
  4. Nonobstant l'éducation ne cesse pas d'avoir pour objectif le développement de la Nation.
  5. Un délégué a insisté sur le fait que l'élève doit participer à sa propre formation par l'~~observation~~, l'analyse et la synthèse. Il doit être formé à la pensée scientifique pour pouvoir établir des hypothèses, expérimenter pour ensuite déduire, appliquer et produire.
  6. Tous les délégués ont souligné qu'il est important de lier étroitement théorie et pratique.
  7. Certains délégués ont estimé que les différents niveaux d'enseignement devraient être finalisés sans perdre de vue l'intégration de l'enseignement technique et enseignement général dans le souci de satisfaire les besoins en cadres, qu'il s'agisse des cadres moyens ou des cadres supérieurs.
  8. Certains délégués ont souligné l'importance de l'utilisation des langues nationales comme langues d'enseignement et comme langues de travail pour la réalisation de l'identité culturelle.
  9. Un délégué, tout en mentionnant la diversité des langues et dialectes locales, a fait valoir que la langue du colonisateur qu'ils utilisent n'est qu'un instrument leur permettant de réaliser l'unité du pays avec pour objectif le développement national.
  10. Pour un certain nombre de délégués, l'enseignement doit être nationalisé et doit avoir pour objectifs servir le peuple, récupérer et dynamiser la culture nationale, la lutter contre l'aliénation culturelle et rapprocher l'école et la communauté.
- II. Certains délégués ont estimé que, pour sortir de son isolement et jouer un rôle efficace dans le milieu, l'école doit créer des structures qui lui permettent de lier ses actions avec la communauté notamment en introduisant dans l'enseignement l'agriculture, l'élevage, les travaux de cuisine, l'artisanat ect...

.../...

- I2. Deux délégués ont fait remarquer que par la médiation de l'enfant, l'école doit aider à faire fructifier l'exploitation familiale, et à diffuser la pratique de l'hygiène.
- I3. Les délégués se sont accordés à l'unanimité que l'école doit favoriser le développement harmonieux de l'individu en lui faisant acquérir des aptitudes et des attitudes positives envers le travail manuel et les actions collectives, les possibilités d'adaptation aux changements dans le temps et dans l'espace en vue de son bien-être et celui de ses semblables.

#### IV. EDUCATION EN MILIEU RURAL, EDUCATION EN MILIEU URBAIN

Sujet introduit par la délégation du MOZAMBIQUE

##### I. L'expérience mozambicaine :

- I.I. D'après la ligne politique générale, l'éducation et la culture sont au service de la masse tout en combattant l'héritage du colonialisme, à savoir l'analphabétisme, l'ignorance et l'obscurantisme. Une vision scientifique du monde doit être donnée conformément à une idéologie de type matérialiste et collective.
- I.2. Priorité est accordée, compte tenu de la conjoncture, à l'alphanumerisation et à l'éducation des adultes, à la formation et à l'éducation des enfants, aux cours dans les usines, coopératives et villages communautaires.
- I.3. La pénurie d'enseignants est le plus grand problème du milieu rural. Les écoles sont très éloignées des domiciles, d'où déperditions considérables. Des mesures sont prises selon les priorités ci-dessus pour pallier ces problèmes.

##### 2. Le débat général :

Les points de vue et idées des délégués, une fois regroupés, se résument comme suit :

- 2.I. Les objectifs de l'éducation sont les mêmes en milieu rural et en milieu urbain.
- 2.2. Toutefois, il faut essayer de découvrir les disparités qui peuvent influencer les niveaux et voir comment y remédier. Pour ce faire, on doit procéder à l'analyse des deux milieux :
- le comportement des gens
  - le degré d'alphanumerisation, et d'éducation en général
  - la forme d'habitat, l'environnement
  - l'infrastructure
- 2.3. Nécessité de définir la voie du développement et d'appréhender les réalités de chaque milieu de façon à concevoir une éducation qui en tienne compte mais qui doit aussi s'intégrer au contexte national. Tout comme le développement rural s'intègre au contexte du développement global de la nation.

V. L'EDUCATEUR :

SA FORMATION , SON ROLE , LES IMPLICATIONS FINANCIERES

Point à l'ordre du jour présenté par la  
délégation malgache

I. Rôle de l'éducateur :

Le rôle de l'éducateur actuel comporte plus d'exigences que celui de l'époque coloniale et néocoloniale.

Entre autres attributions, il doit diriger et animer le travail pratique, le travail collectif aussi bien à l'école qu'au sein de la communauté. Il doit être disponible pour tous.

Sa formation doit répondre à son rôle qui consiste à promouvoir et améliorer.

2. Conséquences financières, compte tenu des limites des ressources financières:

- La Communauté participe entre autres à la construction des écoles.
- L'école elle-même participe aux frais de fonctionnement mais la plus grande partie des dépenses est supportée par l'Etat.

3. Le débat général s'est instauré autour des questions ci-après :

- la nécessité d'examiner la fonction de l'éducateur, fonction qui est ingrate parce que sousestimée alors que l'on tend à lui confier des responsabilités de plus en plus polyvalentes et de plus en plus grandes.
- il y a des options à faire :
  - dans le cadre d'une planification nationale, compte tenu d'une conjoncture donnée, il faut s'assigner un certains nombre de priorités
  - l'effort d'adéquation devrait primer celui qui vise l'expansion quantitative; pour cela, il faut viser l'amélioration de la qualité de l'éducation.
- Chaque citoyen a sa part de responsabilité dans les efforts nationaux d'éducations. Il y a lieu de lui faire prendre conscience de ses responsabilités et de l'aider à les remplir efficacement.
- L'éducateur est ~~un~~ un citoyen qui se situe à la convergence de la société et de la nation. Il convient de le mettre en mesure de fonctionner en "osmose" avec la société et la communauté.
- N'étant plus le seul détenteur du savoir, le maître doit faire appel aux techniciens. Il faudrait alors qu'il sache quand, pourquoi et comment il doit faire appel à ceux-ci.

## VI. LE ROLE DE LA COMMUNAUTE

### I. Point de l'ordre du jour introduit par la délégation des Seychelles

I.I. Dans un bref historique de l'éducation aux Seychelles, la présentatrice signale que l'éducation n'avait jadis aucune incidence sur la vie de la population. Celle-ci ne se sentait pas du tout concernée.

Les enfants qui allaient à l'école n'apprenaient rien de la terre et de la production.

Or, le souci des parents est que leurs enfants une fois devenus grands puissent les aider à produire. Aussi, par la suite, l'école est-elle devenue l'école de la communauté.

L'école seychelloise est ouverte à la communauté. Après les cours destinés aux enfants, des cours d'alphabétisation d'adultes y sont donnés; les techniciens y dispensent des travaux pratiques, à titre bénévole; des visites d'ateliers d'artisans sont effectuées par les classes.

### I.2. Relations école / communauté

Alors que la communauté prend en charge la construction des bâtiments scolaires, le gouvernement accorde des aides financières.

En un mot, la communauté doit contribuer à la formation des élèves car le maître a cessé d'être celui qui sait tout.

### 2. Faits saillants des délibérations.

#### 2.I. "La communauté"

Le besoin a été ressenti de définir l'entité communautaire. Compte tenu des options d'ordre politique et éducationnel des pays respectifs un long échange de vues a abouti aux définitions ci-après :

- La "communauté" représente des personnes qui sont groupées par le parti, les organisations de masse, le gouvernement et qui gravitent autour des mêmes activités socio-économiques, politiques etc...

- La "communauté" est un ensemble d'individus ayant des buts communs et des intérêts communs qui gravitent autour de certaines institutions.

- La communauté est un ensemble de personnes ayant en commun une même forme d'éducation.

- La communauté est une collectivité décentralisée.  
C'est une entité de base politique, économique et socio-culturelle.

.../...

- La "communauté" est un groupe de personnes ayant les mêmes aspirations qui s'organisent pour satisfaire leurs besoins.
- La "communauté" est un ensemble de personnes ayant des intérêts communs, s'organisant pour la satisfaction de leurs besoins, sous la direction d'un chef.

2.2. Le rôle proprement dit de la communauté dans les approches et stratégies de la réforme de l'éducation liée au développement.

rural : -comment va agir la communauté ?

-avec quels moyens ?

-la part des responsabilités ?

A noter qu'ici les interventions des délégués illustrent la situation réelle de leur pays respectif.

2.2.1. Le développement se fait toujours avec le peuple et jamais sans lui.

Or, la plupart de nos plans de développement se trouvent toujours en butte à certains obstacles dont l'obscurantisme. Pour y faire face, les stratégies à adopter pourraient être les suivantes :

- préparer les mentalités à recevoir l'information;
- s'assurer des possibilités financières;
- dans les nouvelles écoles communautaires, orienter les meilleurs éléments de façon à en faire des agents du développement;
- éviter que les démonstrations faites dans les villages soient des échecs;
- mettre à la disposition de la communauté un service d'orientation professionnelle

2.2.2. La communauté considère l'école comme sienne.

Les conseils d'éducation institués à tous les niveaux y compris national représentent la communauté et travaillent en étroite collaboration avec les éducateurs.

Face aux problèmes de financement, les établissements primaires peuvent être mis à la charge de la communauté et la participation de l'Etat se faire uniquement sous forme de subvention.

2.2.3. Rapports entre l'école et la communauté

2.3.1. L'école peut constituer au niveau secondaire un centre de développement régional. Les enseignants participent aussi aux activités de développement.

- Pendant les congés et les vacances, l'école met ses locaux à la disposition de la communauté.

.../...

- L'école enseigne à la communauté des techniques nouvelles ( pratiques alimentaires, hygiène....).

2.2.3.2. A son tour, la communauté a pour rôle de :

- garantir la sécurité des élèves et des enseignants;
- sauvegarder le respect des moeurs;
- aider au maintien et à la promotion de la culture nationale.

2.2.4. Cependant, le rôle que peut jouer la communauté dépend étroitement de la phase de développement à laquelle elle est parvenue. Par rapport à l'ensemble de la nation, la communauté rurale est moins instruite, moins évoluée. Et comme elle ne peut apporter que ce qu'elle a, il faudrait envisager d'autres interventions.

2.2.5. Aux fins de motivation, la participation de la communauté doit comprendre aussi bien la participation aux activités qu'au profit.

- Il faut pourvoir à la fois aux intérêts de la communauté et à ceux de la nation. Il existe entre ceux-ci une zone d'intersection qui permet de déterminer les intérêts communs.
- Cette participation de la communauté entraîne une transformation laquelle est généralement le fait : 1<sup>o</sup> d'intérêt, 2<sup>o</sup> du leadership, 3<sup>o</sup> de l'exemple.

2.2.6. Quoi qu'en dise Ivan Illich dans " La société sans Ecole" - car, selon lui, l'école c'est la société - la dialectique école - communauté existe réellement.

Il convient donc de définir la place de l'école au sein de la communauté à tous les égards :

- l'école est-elle une émanation de la communauté ?
  - ou bien la communauté est-elle une émanation de l'école ?
- Pour les pays engagés dans la voie socialiste, l'école doit être scientifiquement, un élément d'avant-garde.

2.2.7. En principe, les membres d'une communauté données connaissent les aptitudes et les compétences de leur propre communauté: ils savent ce qu'ils peuvent exiger de leur communauté. Ils peuvent aussi avoir recours aux services d'experts.

VII. LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT

I. L'introduction du sujet par Madagascar

I.I. la malgachisation : historique

I.I.I. Depuis les origines à 1818

- existence d'une langue parlée avec des variantes régionales.

I.I.2. Dès 1818 à 1895 : période précoloniale

- mise en place des premières écoles et de la langue écrite

I.I.3. Dès 1895 à 1972 : période coloniale et néo-coloniale

- langue d'enseignement : le français

I.I.4. A partir de 1972 :

- malgachisation de la langue d'enseignement
- mise sur pied de différentes commissions chargées d'étudier le malgache commun à partir des différents dialectes
- malgachisation au niveau des établissements :
  - au niveau primaire
  - jusqu'au premier cycle du secondaire
  - pour certains départements au niveau supérieur.

I.2. Les résultats de la malgachisation :

- positifs pour les élèves,
- problèmes au niveau des enseignants : nécessité de les recycler,
- réticence de certains parents.

Le malgache étant une langue très riche, nécessité de faire des recherches minutieuses car " un peuple ne pourra s'épanouir que dans sa propre langue.

2. Les différentes interventions reflètent la physionomie de toute l'Afrique, pour ce qui est des problèmes linguistiques.

2.I. Points communs :

- Recherches linguistiques
- pratique d'une ou de plusieurs langues.

2.2. Principes généraux à retenir :

I. Dans l'histoire de l'humanité, il y a toujours eu ingérence extérieure qui fait qu'on doit vivre avec les vicissitudes de l'histoire. Il faudrait néanmoins voir les choses d'une façon positive de manière à affirmer le caractère national sans nécessairement détruire l'acquis du passé.

.../...

- II.. La langue d'une nation est la langue du peuple. Cette langue populaire doit prévaloir : plus on l'utilise, plus elle s'enrichit et le processus est irréversible.
- III. Cependant, le plus important est que la langue soit aussi facteur d'unification. On peut concevoir une langue d'importation à l'origine devenant langue nationale à condition de tout mettre en oeuvre pour généraliser l'usage de cette langue à tous les niveaux et surtout le territoire.
- IV. La langue est un véhicule de communication et de culture.  
Les assistants techniques doivent en tenir compte.
- V. S'agissant des recherches visant l'uniformisation et l'enrichissement de la langue nationale, il convient d'harmoniser les travaux à effectuer concernant par exemple le script, les consonnances, l'alphabet ect...

VIII. FAUT-IL UTILISER LES MOYENS AUDIO-VISUELS  
RELATION COUT-EFFICACITE

---

présenté par Madagascar

- I. A partir d'un cas précis, celui de la Direction de l'Animation Idéologique et Economique des collectivités, il a été constaté qu'un grave problème qui se pose est celui de l'absence de l'équipement face aux besoins. Le fonctionnement se révèle déficient faute de pièces de rechange et de personnel de maintenance.
2. Points sur lesquels s'est instauré le débat :
  - 2.1. L'audio-visuel est nécessaire mais il n'est jamais indépendant, il a toujours besoin d'un soutien écrit ou oral.
  - 2.2. Le monde développé opprime le monde en développement par une main mise impérialiste de facto sur les media. Ce domaine pose des problèmes techniques et financiers qui se prêtent à l'intervention de la coopération. Il faut donc que l'audio-visuel soit un instrument de développement et de coopération et non d'oppression.
  - 2.3. L'attention des participants s'est néanmoins portée sur la nécessité de trouver les moyens de mettre au point une méthodologie nouvelle mettant en œuvre l'audio-visuel.
  - 2.4. L'initiation à la compréhension de l'image est à faire pour en saisir toute la valeur.

IX. COMMENT RESOUDRE LE PROBLEME DE FINANCEMENT ?  
L'ECONOMIE ET L'EDUCATION

---

I. Présentation du sujet par le Rwanda.

I.I. Dans cette entreprise, il ne suffit pas de définir les objectifs : il faut surtout planifier et mettre sur pied le programme.  
Il faut prévoir : la planification qui doit tenir compte des moyens existants sur le double plan matériel et des ressources humaines;  
- l'étude des coûts des projets et la recherche des sources de financement.

I.2. Les principales sources de financement sont: la communauté, l'Etat et les aides extérieures.

I.2.1. Au niveau local, la communauté est concernée par la mise en place des infrastructures grâce aux travaux communautaires de développement et aux frais de scolarité. Les maîtres d'école, collaborent étroitement avec les responsables communaux et la production scolaire contribue en partie aux frais de fonctionnement. La commune de sa part intervient dans le paiement de la main-d'œuvre qualifiée et dans la supervision des travaux.

I.2.2. L'Etat intervient pour soutenir les efforts des collectivités : frais de fonctionnement, fourniture des matériaux de construction, subsides aux communes pauvres, transport.....

Le Service de Financement et de Construction Scolaires, qui a été décentralisé au niveau de chaque préfecture, centralise les activités de construction scolaire dans tout le pays : conseils techniques, transport, surveillance des travaux, etc.....

L'imprimerie scolaire, mise sur pied, doit intervenir dans la production du matériel scolaire ( cahiers, livres scolaires, fiches .....)

I.2.3. Les aides extérieures :

Le Rwanda "compte d'abord" sur ses propres efforts. Les aides extérieures viennent en appui. Celles-ci sont d'ordre multilatéral - UNICEF, Banque Mondiale - ou bilatéral.

.../...

I.3. Il a été fait état des problèmes rencontrés dans cette entreprise et des solutions apportées. Parmi ces problèmes on peut citer :

- l'insuffisance des moyens financiers
- la mobilisation des forces locales disponibles pour participer aux activités et préserver le matériel scolaire.
- le transport de matériels
- le contrôle des chantiers
- la réticence de certains milieux internationaux
- le personnel enseignant: recyclage et formation initiale.

2. Le Rwanda considère que le problème du financement est d'autant plus aigu que l'efficacité des enseignants est loin d'être assurée. Le développement ne sera possible que dans la mesure où le système éducatif sera mis en place. Aussi, l'éducation est-elle considérée comme un domaine prioritaire spécialement au cours de cette année du démarrage de la réforme bâtie "année de l'éducation".

Cependant, au cours du débat général, les délégués ont, dans leur ensemble, reconnu les faits suivants :

- beaucoup de personnes mettent encore en doute la rentabilité de l'éducation
- bien qu'elle absorbe une très forte proportion du budget national, cette allocation demeure insuffisante.

2.I. Les discussions ont donc porté essentiellement sur la question de savoir comment parer à cette insuffisance et comment assurer le rendement optimal des ressources disponibles.

2.2. Attirer d'exemples les suggestions suivantes ont été faites :

- i. dispenser à toute la population une éducation de base qui aboutirait à l'auto-suffisance ( self-reliance)
- ii. intégrer l'enseignement général et l'enseignement technique.
- iii. envisager le problème du financement de l'éducation qui se pose non seulement en termes d'argent mais aussi en termes de ressources d'où la mobilisation de toutes les ressources humaines, techniques et matérielles pour atteindre les objectifs aux moindre frais possibles :

utilisation des matériaux locaux pour les constructions scolaires, fabrication de matériel didactique, contribution de chaque citoyen à un service national de l'éducation etc.....

.../...

- iv. l'établissement d'une coordination entre les différents départements dont en particulier, le plan et l'éducation mais surtout l'institution à un niveau supra-ministériel d'une unité de recherche et de planification.
- 3. L'idée n'est pas de diminuer le budget alloué à l'éducation mais d'en améliorer le rendement et de faire usage de toutes les ressources disponibles.

## X. COMMENT MENER LA COORDINATION POUR ASSURER UN MAXIMUM D'EFFICACITE

---

Puisque les sujets des sessions antérieures conduisaient tout naturellement au sujet à l'ordre du jour il n'y a pas eu lieu d'introduire celui-ci.

Les participants ont d'emblée procédé à un échange de vues dont les idées essentielle se résument comme suit :

Tous les délégués ont reconnu que la coordination est un facteur primordial et qu'elle doit être située à deux niveaux : national et sous-régional.

I. S'agissant de la coordination au niveau national, il a été fait état des principales raisons qui freinent ou perturbent sa mise en place et son fonctionnement.

I.I. Pour certains pays, la conception, la mise en place et l'exécution des projets de développement sont sous la responsabilité d'un seul département.

Pour d'autres, la coordination est déjà amorcée : souvent, il s'agit d'une coordination "ad hoc".

Par ailleurs, les contacts sont souvent limités au niveau des seuls techniciens qui, en tant que tels, n'ont aucun pouvoir de décision.

I.2. Des solutions ont été alors proposées :

- sensibiliser tous les responsables
- renforcer la coordination,
- contrôler son application à tous les niveaux et faire des évaluations périodiques durant la mise en oeuvre des projets.

I.3. Certains délégués souhaitent que la coordination au niveau national soit assurée par un ministère ou un organisme de planification et de développement, lequel sera doté d'un personnel technique hautement qualifié dans tous les domaines. Le fait que bon nombre de pays de la sous-région ne disposent pas de ce genre de personnel ne doit, en aucune façon, freiner la mise en place de ladite coordination.

.../...

2. Pour ce qui est de la **coordination** sous-régionale, tous les délégués ont admis que, pour être efficace, le présent séminaire a besoin d'un suivi lequel nécessite une coordination entre les pays de la sous-région. Le suivi en question pourrait être des échanges d'informations et d'expériences sous forme de visites d'études ou d'information sur le terrain.
3. La coordination pose des problèmes d'absence de synchronisation et de double emploi. Afin d'éviter le gaspillage des ressources et d'assurer la convergence des efforts on devrait considérer la coordination comme une innovation dans sa conception, son organisation et sa gestion.  
S'agissant des initiatives, celles-ci devraient partir de la base. À noter que le mouvement à double sens est la meilleure façon d'aborder la question : l'initiative doit être prise simultanément par des pays intéressés et des organismes d'aide.
4. A la demande des délégués, des informations ont été données en ce qui concerne les structures d'intervention de l'UNESCO dans la Région dont le NEIDA et le Bureau des Constructions Scolaires.

SEMINAIRE SOUS-REGIONAL UNESCO

"APPROCHES ET STRATEGIES DE LA REFORME DE  
L'EDUCATION LIÉE AU DÉVELOPPEMENT RURAL"

Antananarivo 24/9 - 2/10/1979.

- RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1

Le SEMINAIRE :

Devant la complexité et l'ampleur des problèmes posés par la démocratisation de l'Education et le souci d'améliorer les systèmes d'éducation,

Conscient des contraintes imposées par les limites des ressources notamment financiers dans la réalisation de ces objectifs,

Convaincu de la nécessité de renforcer davantage les mesures déjà prises pour assurer l'adéquation de l'éducation aux réalités nationales,

Persuadé que la solidarité et la coopération des pays de la sous-région en voie de la réalisation de tels objectifs devraient être raffermies,

Recommande aux états membres d'assurer en coopération avec les institutions spécialisées compétentes des Nations-Unies la mise en place au plan national et au plan sous-régionale d'une structure permanente de coordination, de recherche, d'évaluation et de suivi dans le domaine de l'éducation et de ses rapports avec le développement national.

Recommandation n° 2

Le SEMINAIRE :

Constatant dans la sous-région une déficience quasi générale dans l'utilisation des moyens audio-visuels qu'il considère cependant essentielle notamment dans et en direction du milieu rural,

Considérant que cette déficience se situe tant dans le sous-équipement de tous ordres que dans l'absence du personnel qualité.

Fait appel à l'UNESCO et à tous les organismes d'aide compétents en vue d'assister les pays de la sous-région dans le domaine de la formation et de l'équipement,

Propose notamment à cet effet :

1. la promotion de l'organisation de formation sur place sans pour autant exclure les stages ou les voyages d'études à l'extérieur.
2. la mise en place par les pays de la sous-région d'un mécanisme de coordination propre à assurer la pleine efficacité des services audio-visuels nationaux existants ou à créer.

Recommandation n° 3

Le SEMINAIRE :

Notant avec satisfaction la concordance de vue et le désir de promouvoir la coopération entre les pays de la sous-région Afrique de l'Est et Océan Indien,

Conscient de la complécité des programmes mis en oeuvre et des modalités de l'attribution de l'aide ainsi que de la diversité des compétences en cause

RECOMMANDE en coopération avec les Etats de la sous-région que les Nations Unies et ses institutions spécialisées prennent des mesures permettant aux planificateurs et aux spécialistes nationaux de se familiariser davantage avec les formes d'aide et les procédures appropriées des dites organisations. Ceci peut prendre la forme de stages, séminaires, séances d'information, publication etc...

Recommandation n° 8

Le SEMINAIRE :

Constatant que les caractéristiques des pays qui forment l'Afrique de l'Est sont ceux de l'ensemble du continent,

se fondant cependant sur des points, des problèmes, des soucis et des intérêts communs, dans le domaine de l'éducation lié au développement rural

Convaincu que la situation qui prévaut en Afrique de l'Est est particulièrement favorable à la coopération régionale

RECOMMANDE que soit mis sur pied par les Etats de la sous-région, avec le concours des Nations-Unies et de leurs institutions spécialisées compétentes un programme sous-régional associant les pays de l'Afrique de l'Est entre eux en vue d'assurer l'adéquation et l'efficacité des mesures prises en faveur de l'éducation des populations rurales et de leur développement dans le cadre national.

## OBSERVATIONS

Le Séminaire a permis aux participants de faire un tour d'horizon sur les problèmes posés par la volonté des pays de la sous-région de procéder à l'adéquation du système éducatif. Ce désir a été constaté par tous les pays représentés et considération faite des spécificités de chacun, les solutions envisagées tiennent compte des réalités nationales. Cela n'empêche de constater des traits communs qui caractérisent cette région d'Afrique et c'est cela qui justifie les rencontres de ce genre. Les résolutions issues des travaux du Séminaire sont d'un grand intérêt dans la réalisation du nouveau rôle assigné à l'éducation, celui d'être adapté au monde rural et de travailler pour favoriser son développement en permettant l'intégration de l'éducation au développement rural.

Les recommandations du Séminaire intéressent particulièrement notre pays dans le programme d'actions à mener pour adapter l'éducation aux réalités nationales spécialement liées au monde rural.

### a. Mise en place d'un organe centralisateur

L'action de la réforme de l'enseignement est une œuvre de tous et intéresse tous les secteurs de la Nation. C'est pour cela qu'il faut associer étroitement ceux-ci au travail de programmation et de coordination pour s'assurer une efficacité maximale.

Chaque département intéressé par ce travail doit établir un programme conçu dans le cadre des objectifs de la réforme et c'est à ce niveau que peut intervenir la commission proposée à la recommandation N° I du Séminaire.

Dans notre pays, il a été mis en place une commission ministérielle de la réforme de l'enseignement et son travail a guidé les responsables dans la prise de décisions relatives à la restructuration du système d'enseignement. Les contacts avec d'autres départements sont menés jusqu'ici d'une façon ponctuelle et le manque d'institutionnalisation de ces rencontres rend ce travail très compliqué. L'absence de programme de chaque ministère dans ses propres activités en vue de favoriser la réussite d'une opération de cette envergure risque d'handicaper certaines activités. La conception globale de cette action, le suivi des opérations programmées, l'évaluation des projets y relatifs .... dépassent les compétences d'un seul département car cela touche à la fois plusieurs services des différents ministères.

.../...

La gestion des produits du travail des élèves est souvent assurée par le responsable de l'école et les enfants ne sont pas impliqués dans ce travail alors que ce sont eux qui produisent.

Les expériences réalisées dans d'autres pays et à Madagascar en particulier permettent d'entrevoir un moyen d'organiser autrement la gestion dans chaque école en impliquant tous les membres qui ont assuré la production d'une façon directe ou indirecte par le canal des représentants (parent, corps enseignant, élèves....).

L'école de Miadampahonina que nous avons visité constitue une expérience vers la généralisation du système des Coopératives Socialistes Scolaires avec cette particularité qu'il s'agit d'une école secondaire encore jeune construite par la population de la région uniquement.

Le principe de la participation de tous aux décisions de l'école et particulièrement dans la gestion présente un aspect éducationnel certain en s'efforçant, par une discipline imprégnée de l'esprit collectif, de faire sentir aux élèves que la production est un des stades fondamentaux préalables à la consommation à laquelle ils ont été trop souvent habitués.

e) Les prestations dans l'enseignement:

Parmi les problèmes rencontrés dans la mise en place de notre réforme de l'enseignement, celui des enseignants, à tous les niveaux, aussi bien au point de vue quantitatif que qualitatif mérite une attention particulière.

Les étudiants en cours de formation et qui œuvrent dans tous les secteurs du développement national doivent beaucoup à la Nation qui a investi pour leur formation ; il faudrait donc qu'il lui soit reconnaissant en admettant de consacrer bénévolement une partie de leur temps à la formation et ainsi être enrôlés entièrement ou à temps partiel dans l'enseignement. Pour y parvenir il faudrait modifier le système actuel de rénumérer les heures pour les professeurs utilisés à temps partiel : cette pratique présente un double désavantage : d'abord elle défavorise les professeurs réguliers en accordant un double traitement aux professeurs visiteurs pendant le temps qu'ils se consacrent à l'enseignement (l'école paie et l'employeur habituel aussi), ensuite l'intéressé devrait se sentir obligé de le faire en compensation des services que la Nation lui a rendus. Il serait possible de penser à instituer en priorité le système d'accomplir un certain nombre d'années dans l'enseignement ou dans toute autre activité ayant trait à l'éducation (alphabétisation, encadrement de la jeunesse, développement rural ...) et au développement rural.

.../...

e) La restructuration de la Commission Nationale Rwandaise pour l'UNESCO

Ce service devrait notamment s'occuper des problèmes ayant trait à la coopération entre le pays et les institutions spécialisées des Nations - Unies en matière d'éducation ainsi que des contacts avec les autres commissions nationales. A ce titre elle mérite une structure administrative lui permettant d'être opérationnelle à la lumière des commissions des autres pays. Une certaine autonomie lui est nécessaire pour pouvoir réaliser les attributions qui lui reviennent.

f) Besoins de coopération sous-régionale et le suivi du séminaire.

Le séminaire a permis de constater le besoin d'une coopération au niveau des pays sous-régionaux en matière d'éducation liée au développement. C'est d'ailleurs un des moyens d'assurer le suivi de ce séminaire qui présente un intérêt certain en matière de développement rural et d'éducation. Cette coopération peut se faire de plusieurs façons: séminaires, visites d'expériences, correspondances, échange de documents ... et les organismes spécialisés de l'O.N.U. ont été priés de soutenir et de faciliter ces échanges.

Le Madagascar a, en ce qui le concerne, demandé à sa délégation aux travaux du séminaire de s'occuper du suivi du séminaire et de se réunir régulièrement sous la responsabilité de la Commission Nationale Malgache pour l'UNESCO pour faire des propositions concrètes au Président de la dite Commission rendant opérationnelles les recommandations du séminaire.



La détermination du véritable moteur du développement revient donc à transformer les anciennes structures et à dynamiser l'infrastructure économique, ainsi que la principale force productrice de la nation à savoir la masse paysanne. ✕

A cet égard, dans le combat que la République Démocratique de Madagascar mène contre l'impérialisme, cause fondamentale du sous-développement, la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy stipule en son préface que: "Pour réaliser l'indépendance véritable, pour atteindre nos objectifs fondamentaux qui sont: le développement économique, politique, social et culturel autonome, équilibré, harmonieux; le développement d'une société juste d'où sera bannie l'exploitation de l'homme par l'homme, éradiquées toutes les formes d'injustice, d'oppression et de domination, bref, le développement intégral de tout homme et de tout l'homme; il nous faut opérer des transformations drastiques, révolutionnaires".

De tous ces efforts et s'agissant particulièrement de l'Education, la politique malgache s'appuie sur trois idées forces qui sont :

- la démocratisation
- la décentralisation qui est un aspect fondamental de la démocratisation
- et la malgachisation.

En effet la démocratisation de l'enseignement est pour nous une nécessité vitale, étant donné que le taux de scolarisation global n'avoisine que les 63% à l'heure actuelle, taux qui ne traduit pas réellement la différence de scolarisation entre les différentes régions du pays, entre ville et campagne.

En outre, l'objectif est conformément à la loi fondamentale portant restructuration de l'Education, de former des jeunes directement opérationnels.

Dans ce nouveau système, le travail productif associé à l'enseignement fondamental contribuera aux dépenses d'éducation et de formation, transition vers l'autofinancement.

Les principes généraux régissant ces objectifs sont axés sur :

- la formation idéologique: afin de "former des citoyens élevés selon les principes nouveaux du socialisme, ayant les capacités physiques, intellectuelles et morales nécessaires, et dont le savoir et les connaissances serviront effectivement au progrès de Madagascar".
- la liaison théorie-pratique qui a pour but de reconstruire la vieille conception de la division entre travail intellectuel et manuel, origine de la division sociale du travail et partant de l'existence des classes sociales.
- la formation permanente qui doit permettre de façon constante l'approfondissement du savoir et du savoir faire à tous les niveaux, afin d'améliorer la qualification de la force de travail existante et d'élargir la base sociale consciente dans la lutte pour l'édification d'une société nouvelle.

Ces objectifs éducationnelles nous amènent à nous pencher sur l'influence réciproque de l'action éducative et du développement rural. Mais au préalable, il convient de définir la place du monde rural dans les pays en développement. Le processus historique de l'économie du Tiers Monde nous apprend en effet que le monde rural a été longtemps dominé sur tous les plans. Ce qui justifie actuellement son économie extravertie à l'origine des inégalités de toutes sortes. Pour éradiquer ces inégalités, l'éducation interviendra dans le développement rural afin d'améliorer les conditions de vie des paysans, première étape vers le développement intégral de tout homme, et de tout l'homme.

"L'éducation en milieu rural" publié par l'UNESCO souligne avec force que: "le développement rural est une condition du développement général, car il intéresse la majeure partie de 60 à 80% de la population mondiale."

A cet effet, la stratégie proposée par la charte de la Révolution Socialiste Malagasy est claire, à savoir: "prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur principal de l'économie". Sur le plan éducatif cela se traduit par la mise en application du principe du développement intégré.

## SEMINAIRE SOUS-REGIONAL UNESCO

"Approches et Stratégies de la réforme de l'Education liée au développement rural"

## DISCOURS

de Monsieur RAKOTOMALALA Pierrot de l'UNESCO

(Discours d'ouverture du 24 septembre 1979)

Voici une dizaine d'années que mes fonctions au Secrétariat de l'UNESCO m'associent au thème de ce séminaire sur l'éducation liée au développement rural. C'est ce double rôle qui me vaut l'honneur d'abord de vous dire quelques mots au cours de l'inauguration de ce séminaire sous-régional; ensuite d'entamer les travaux par un exposé sur "l'éducation intégrée au développement rural".

Le développement rural - il fut un temps où le développement industriel était considéré comme la panacée **universelle** - est devenu un thème majeur.

Des multitudes que l'on appelle parfois la majorité silencieuse - vivent en milieu rural. Mais il y a bien d'autres raisons de caractère national, économique, social et culturel, et voire éthique comme ceux pour qui le développement rural est devenu une philosophie du développement.

L'agriculture est d'intérêt vital puisqu'elle fournit l'alimentation de toute la population. Elle va de pair avec l'industrie car si l'ouvrier consomme les produits de la terre, l'agriculture utilise les outils que fabrique l'ouvrier.

Entre 1965 et 1980, le taux annuel d'expansion industrielle se situerait en Afrique aux environs de 0,3%. Si l'on tient compte du fait qu'en Afrique de l'Est, étant donné la croissance démographique, le taux annuel d'augmentation de la main-d'œuvre s'établit aux environs de 1,8%, on comprend la nécessité d'exploiter le potentiel rural et le souci de s'assurer que l'éducation occupe sa place dans la réalisation de cet objectif.

Voilà en quelques mots ce que je voulais dire des "approches" propres à l'éducation liée au développement rural. Qu'en est-il des stratégies?

Au moment de recouvrer l'indépendance, bon nombre de pays ont été et sont encore confrontés au problème crucial d'inadéquation de l'éducation et de ce fait de reconversion de leur système d'éducation. C'est en grande partie le problème que nous allons examiner en commun pendant une dizaine de jours. Il s'agit en fait pour le développement comme pour l'éducation de tenir pleinement compte des réalités nationales.

Mon intention, s'agissant des stratégies, n'est pas de donner de recettes. Je voudrais plutôt passer brièvement en revue quelques aspects critiques et pratiques du problème et formuler quelques recommandations. Peut-être, n'aurai-je pas entièrement tort de relever quelques erreurs du passé et de poser quelques points d'interrogation à la lumière de l'expérience.

I<sup>e</sup>/ C'est avec consternation que l'humanité a été témoin du ravage des pays du Sahel par la famine, en dépit des progrès prodigieux de la science et de la technologie modernes. Mais il y a plus qu'une question de solidarité internationale dans cette calamité. Une question essentielle est de savoir la part à faire au transfert de technologie et au développement d'une technologie endogène de l'autre afin de mettre en œuvre le processus de développement d'une technologie appropriée.

- 2°/ La coopération est plus indispensable que jamais, tant entre pays développés et en voie de développement d'une part, qu'entre pays en voie de développement de l'autre. Mais cette coopération n'a pas fini de chercher sa voie et ses modalités. Et souvent des ressources importantes sont inutilisées, ou mal utilisées. Il n'est pas seulement question d'assistance technique, financière et matérielle, ce n'est pas non plus une simple question de donner et de recevoir.
- 3°/ L'innovation est un besoin de tous les jours pour assurer la transformation, accroître la production et la productivité. Mais malgré les apparences, toute innovation est loin d'être bonne à prendre. Un document de l'O.C.D.E. cite le cas: plus de 70 échecs sur 100 innovations recensées. Et, on ne sait pas toujours que la bonne innovation n'est pas toujours à la portée de ceux qui en auraient le plus besoin ou qu'une innovation jugée bonne ne l'est pas aux yeux de ses destinataires.
- 4°/ La découverte- avait-on pensé- des variétés dites "miracles" multiplieront la production par deux ou trois d'un même terrain allait résoudre les problèmes. En fait, il en est résulté des inégalités et des injustices criantes sans qu'on puisse pour autant incriminer les dites découvertes.
- 5°/ On sait que des réformes agraires, pourtant indispensables et décrétées avec les meilleures intentions ont posé plus de problèmes qu'elles n'en ont résolus. Dans un pays où je me suis trouvé, les propriétaires sachant qu'ils allaient être dépossédés avaient cessé de prendre soin de la terre. Et les paysans auxquels il a été fait don de ces terres ne pouvaient croire qu'on allait encore en faire cadeau sans arrière-pensée, d'où une chute vertigineuse et durable de la production.
- 6°/ L'éducation devrait prodiguer les connaissances, mais aussi les valeurs et les aptitudes qui permettraient de valoriser et de promouvoir le développement rural et partant national. Or, une éducation dite "rurale" à l'intention exclusive des populations rurales n'est pas acceptable. Et pourtant, il faudra tenir compte de la spécificité du milieu rural dans le système national. Cette dialectique de l'éducation liée au développement rural doit être clairement perçue.
- 7°/ Il importe que l'enfant valorise dans son apprentissage l'effort de production. Une conception et le dosage de l'effort qui ne tiendraient pas compte de paramètres psycho-physiologiques pourraient compromettre cette précieuse valorisation. De plus l'effort productif doit pouvoir être source de fierté.
- 8°/ L'effort d'"éducation" doit se diversifier et s'intensifier. Le nombre d'analphabètes dans le monde ne cesse de croître. Il y a 300 millions soit 2 adultes sur 3. Certes, la répartition de ces analphabètes est inégale. Il n'en est pas moins certain que ce chiffre est considérable et que le mal sévit surtout en milieu rural.

Enfin,

Nous devrions éviter que le développement rural ne devienne une mode, et que le terme ne devienne un cliché vide de sens. Il est vain d'espérer des résultats à très court terme. Nous pouvons néanmoins rester pratiques et concrets tout en faisant preuve d'imagination. Le résultat doit s'effectuer dans l'esprit des gens et leur existence. Ce serait le meilleur critère de succès.

Ceci ne serait possible que si le besoin naît dans l'esprit des gens sans que ces besoins ne dépassent le souhaitable et le réalisable. Il ne faut pas non plus oublier que la motivation est une condition nécessaire mais non suffisante: il faut un soutien politique, technique et financier. Sinon, on verserait dans l'utopie, la désillusion, l'amertume.

En d'autres termes, les populations concernées devraient participer à tous les stades du processus y compris les profits et aussi prendre leur part entière de responsabilité. Si j'avais la réponse à toutes les questions ainsi posées- il y en a d'autres, je ne me contenterai pas de les poser. D'ailleurs, l'erreur serait la tentation d'y répondre.

En effet, il nous revient de chercher ces réponses en commun par nos efforts de réflexion, de concertation, d'innovation et de persévérance. Il nous revient aussi de faire notre les solutions que nous trouverons.

C'est cette aventure et cette quête anxieuse que je me réjouis d'entreprendre et de partager avec vous.